

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira de Bejaia



Faculté des sciences humaines et sociales  
Département des sciences humaines

## *Mémoire de fin de Cycle*

Pour l'obtention du diplôme de Master en Histoire

Spécialité : Histoire de la résistance et du mouvement national

Thème:

*La lutte des mineurs et les ouvriers agricoles en  
Algérie de 1919 à 1954*

Réalisé par:

+ Celia OUKACHEBI.

+ Sabrina MOHAND CHERIF

Encadré par:

Mahmoud AIT MEDDOUR

Année universitaire 2020-2021

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira de Bejaia



Faculté des sciences humaines et sociales  
Département des sciences humaines

## *Mémoire de fin de Cycle*

Pour l'obtention du diplôme de Master en Histoire

Spécialité : Histoire de la résistance et du mouvement national

Thème :

*La lutte des mineurs et les ouvriers agricoles en  
Algérie de 1919 à 1954*

Réalisé par :

+ Celia Oukachebi

+ Sabrina Mohand Cherif

Encadré par :

Mahmoud Ait Meddour

Année universitaire 2020-2021

# *Dédicace*

*J'ai l'honneur et le grand plaisir de dédier ce modeste travail à :*

*A ceux qui m'ont soutenu nuits et jours, et durant tout mon  
parcours :*

*A vous mes chers parents. Ce travail représente le fruit de votre  
soutien, vos sacrifices, conseils et vos encouragements. Que dieu vous  
protège et vous accorde une longue vie pleine de santé et de  
bonheur.*

*A mes très chers frères : Farouk et Samir.*

*A mes chères sœurs : Nadia, Wissam et Celia.*

*A toutes ma grande famille et mes amies sans oublier mon binôme et  
toute sa famille.*

*A tous ceux qui me sont chers.*

 *Sabrina-*

# *Dédicace*

*Je tiens à dédier ce modeste travail à :*

*Ma mère et mon père qui m'ont encouragé et soutenu tout  
au long de mes études et pour leurs patience que dieu les  
protège sans oublier mon petit frère Ayemane et ma sœur  
Chahinez*

*A ma tante paternelle Karima qui m'a tant encouragé et  
soutenu également.*

*Ainsi à mes amis et ma grande famille.*



# *Remerciements*

*Nous remercions le bon dieu le tout puissant de nous avoir donné la force nécessaire et la patience qui nous a permis de mener à bien ce modeste travail.*

*On tient à remercier et à exprimer toute nos gratitude envers notre promoteur Mr Aït Meddour Mahmoud pour son soutien, son dévouement, et surtout pour sa patience.*

*On tient à remercier aussi la famille du musée de Bejaïa qui nous ont aidé a trouvé la matière scientifique.*

*Un grand merci au jury pour avoir accepté de présider, ainsi qui nous a fait l'honneur de juger notre travail.*

*On tient à exprimer nos remerciements ainsi que notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail.*

*En fin, nos remerciements sont adressés plus particulièrement à nos familles et nos amis qui ont su nous soutenir, nous encourager, nous aider et nous supporter au long des années*



*-Celia -Sabrina -*

## Liste D'abréviation

---

### Liste d'abréviation

**AML** : .Les Amis de Manifeste et de la Liberté

**CCSA** : Comité De Coordination Syndicale Algérien

**CFTC** : Confédération Française Des Travailleurs Chrétiens.

**CGT** : Confédération Générale de Travail

**CGTT** : Confédération générale des travailleurs Tunisiens

**CGTU** : Confédération Générale de Travail Unitaire

**ENA** : Etoile Nord-Africaine

**FO** : Force Ouvrière

**FP** : Front Populaire

**MNA** : Mouvement National Algérien

**MTLD** : Mouvement De Triomphe des Libertés Démocratiques.

**PCA** : Parti Communiste Algérien

**PPA** : Parti du Peuple Algérien

**SI** : Syndicats Indépendants

**UDMA** : Union Démocratique du Manifeste Algérien

**UGSA** : Union Générale Des Syndicats Algériens

**Uléma** : Association des Oulémas Musulmans Algériens

## Liste des tableaux

---

### Liste des figures

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>page</b>
<b>01</b>	<i>Histoire de la métallurgie en kabylie</i>	<b>68</b>
<b>02</b>	<i>Algerie. La greve des dockers d'oran de février 1950</i>	<b>68</b>
<b>03</b>	<i>Les grandes greves de 1947-1948</i>	<b>69</b>
<b>04</b>	<i>Une Photo de syndicaliste Kaidi Lakhdar</i>	<b>69</b>
<b>05</b>	<i>Vue sur l'ensemble de la mine d'Ouenza à Tébessa</i>	<b>71</b>
<b>06</b>	<i>La route à suivre pour faire aboutir les revendications des travailleurs</i>	<b>72</b>

## Liste des annexes

---

### Liste des annexes

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>page</b>
<b>01</b>	<i>L'évolution des adhérents de la CGT</i>	<b>64</b>
<b>02</b>	<i>Le taux des travailleurs musulmans et européens dans la FO en 1953</i>	<b>65</b>
<b>03</b>	<i>Le taux des travailleurs européens et musulmans dans la CFTC EN 1953</i>	<b>66</b>
<b>04</b>	<i>Le taux de travailleurs musulmans et européens dans les syndicats indépendants</i>	<b>67</b>

# *Introduction*

## Introduction

---

Depuis que le colonialisme français était arrivé en Algérie ; le peuple algérien avait vécu des changements radicaux. Ces changements avaient perturbé la tranquillité, stabilité, et la liberté des algériens en leur imposant un nouveau mode de vie, et en appliquant une politique fondée sur une base d'exploitation, de discrimination...

en conséquent ; cela avait provoqué des conditions de vie sociales et économiques invivables pour les algériens en générale et pour la catégorie des travailleurs agricoles et des mines en particulier...Les poussant ainsi à réagir par tous les moyens possible afin d'améliorer ces conditions dont la lutte sociale ou ce qu'on appelle la lutte syndicale fait partie.

Dans ce contexte, les algériens avaient intégré le mouvement syndicale malgré tardivement en comparaison des autres pays du monde, mais pourtant on ne peut sous-estimer leurs rôle et celui des catégories marginalisés qui est celle des ouvriers agricoles et des miniers dans le combats syndicales et libérateurs.

Concernant le cadre temporaire du thème, nous allons traiter le syndicalisme en Algérie de la période de 1919 jusqu'à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale. En étant une phase décisive dans l'histoire du syndicalisme en Algérie car c'était une période initiale à la naissance et l'évolution du combat syndicale des ouvriers algériens et la formations de leurs premiers cadres syndicaux qui vont être un élément essentiel dans le combat libérateur.

Et ce que nous a pousser à choisir ce thème est la disponibilité de la matière scientifique particulière sur le sujet, ajoutant notre curiosité de découvrir le combat syndicale et les recherches limitées de la part des historiens sur le sujet et le fait qu'il est moins répondu en comparaison du combat politique malgré la valeur qu'il porte et on a choisis cette période de l'avant-guerre car c'est à cette phase quelle s'est constituées les bases fondamentales de la lutte syndicale et la formation des premiers cadres syndicales algériens.

Des études ayant une grande valeur ont été consacrées sur le syndicalisme en Algérie dont celles de Nora ben allègue intitulée : Algérie : mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954 qu'avait traite la question du syndicalisme en Algérie celles-ci avaient évoqué la place et le rôle du mouvement ouvrier au temps de développement de la société

## Introduction

---

coloniale jusqu'à la veille de la révolution nationale démontrant ainsi les acteurs sociaux, les actions, les grèves menée par les ouvriers algériens.

Cette dernière nous a été une référence indispensable pour effectuer notre recherche, également était le cas du livre de notre docteur universitaire le monsieur Mahmoud ait Meddour intitulé le mouvement ouvrier en Algérie pendant l'ère coloniale 1830-1962 entre luttes sociales et combat libérateur qui a traité la thématique à champs large très riche également en matière scientifique.

Notre présente recherche, à l'exception des deux larges études précédente se concentrera sur une catégorie d'ouvrier fut la plus marginalisée des autres aussi la moins considéré par les autorités coloniales et la moins qualifiée des travailleurs à cette phase de notre histoire qu'est celle des ouvriers agricultures et des mines.

Depuis l'arrivée du colonialisme français en Algérie, les algériens avaient subi toute forme d'oppression et d'exploitation de la part des français ce qui les avait poussé à réagir avec multiples formes : armée, politique mais aussi « sociale » et cela en intégrant les syndicats afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment pour les catégories fut les plus disqualifiées exploité comme les mineurs et les agriculteurs qui avaient souffert le plus.

Notre problématique dans cette recherche est sur l'ampleur de la contribution des travailleurs miniers et agricoles dans la lutte syndicale et pour pouvoir répondre à cette problématique ils nous est indispensable de répondre à d'autres questions partielles qui sont :

1-comment était la vie socio-économique que vivaient les algériens en générale et les mineurs et les agricoles en particulier durant la période de 1919 à 1954 ?

2-le parcours des syndicats en Algérie notamment la CGT et les évolutions qu'avait pris en suivront les changements de la vie politique et sociale depuis la fin de la premier guerre mondiale jusqu'au déclenchement de la guerre de libération nationale.

3-y'a-t-il des empêchements qui procurent les algériens lors de leurs intégrations les syndicats et si c'était le cas avaient-ils pu les affronter ?

## Introduction

---

4-de quoi s'agissaient le programme revendicatif des syndicats en Algérie et quel sont leurs acquis ?

Pour effectuer notre recherche on s'est basé sur les sources imprimées, quant à la méthodologie de recherche suivie, on a fait part à plusieurs méthodes :

Descriptive : décrire la situation des ouvriers algériens sur les divers plans durant les différentes périodes.

Analytique : analyse dans les causes et les résultats de l'évolution du mouvement syndicale en Algérie, ainsi l'ampleur de la progression enregistrée par les algériens notamment à partir de la période d'après la deuxième guerre mondiale.

Comparative : en comparant les conditions de vie des ouvriers algériens et les conditions de vie des ouvriers français ; leur salaires, les postes qu'ils préoccupent... et même du côté des droits accordé par les autorités aux deux catégories, soit sur le plan sociale ou politique.

Critique : en ce qui concerne les conditions de travail dans les mines en exposant les dangers et les dépassements.

Durant notre recherche on a rencontré de différents obstacles, parmi ces difficultés qu'on a trouvées :

- La crise sanitaire que l'Algérie vivait actuellement, on n'a pas pu se déplacer pour faire les recherches sur le terrain, mais aussi pour consulter des archives.
- L'indispensabilité des études académique (les mémoires de master et de doctorat) en langue française ce qui nous oblige à faire de la traduction ce qu'on voit comme double travail.
- L'impact de ces derniers événements (corona, les incendies, ...) sur notre état psychologique.

On a devisé notre mémoire en deux grande parties, on a consacré la première partie à parler sur l'activité syndicale en Algérie et le combat des mineurs et des agricoles depuis les origines jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale qu'on a divisé en deux chapitres.

## **Introduction**

---

Le premier chapitre traite le contexte économique, social et politique de l'avènement de syndicalisme en Algérie, quant au deuxième chapitre on a parlé de la naissance et l'évolution de syndicalisme en Algérie.

La deuxième partie, traite l'activité syndicale en Algérie de 1945 jusqu'au déclenchement de la guerre de libération, contient également deux grands chapitres qui traitent la vie syndicale et son itinéraire et évolution, le premier se consacre de la période de 1945 jusqu'au 1950 quant au deuxième c'est entre 1950 jusqu'à 1954.

*Première partie*  
*Le syndicalisme en Algérie*  
*1919-1945.*

## *Chapitre I*

# *Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie*

### 1. L'Algérie, un peuple opprimé et dépossédé

Si on vient de parler de la situation socio-économique de l'Algérie au XXe siècle, il faut bien savoir que cette dernière n'était que la conséquence des mesures qu'avait prises le gouvernement français en Algérie depuis les premières années de son arrivée au sol algérien. Cette politique coloniale, avait plongé le peuple dans une misère qui avait touché toutes les catégories des travailleurs, notamment ceux des secteurs agricole et minier.

#### 1.1. La politique agraire et son impact sur le « peuple indigène »

La France avait pris des mesures afin de posséder des terres algériennes ; et cela dans le cadre de l'expansion coloniale afin d'établir un capitalisme agraire. Cette dernière avait voulu lancer un développement dans les différentes régions notamment avec l'arrivée des européens et l'accroissement de leurs nombres en Algérie afin de s'y installer. Alors elle s'est mise à exproprier les fellahs de leurs terres, et afin d'y arriver, la France avait mis des lois dont elle a réussi à posséder une très large superficie. (kaddache, sari, 1989 :137).

Au début du XXe siècle, les deux tiers voir un peu plus (1224001ha sur 1712792ha) des meilleures terres de l'Algérie sont acquises par les européens à la veille de la première guerre mondiale .Et cela fut progressivement, en commençant par l'expropriation des terres habous<sup>1</sup>, Puis avait confisqué des terres beyliks<sup>2</sup>, ces terres situées généralement dans la région algéroise et le constantinois. (Sari, 2012 : 13,14).

Ensuite vient le séquestre qui remonte à l'an 1845 qui concerne la confiscation des terres des tribus ayant participé aux résistances populaires , « celles qui prêtent assistance soit directement ,soit indirectement à l'ennemi » ( Sari , 2012 :14) ,et aussi les terres abandonnées par leurs propriétaire plus de trois mois, voici la présomption suivante : « l'abandon et le passage à l'ennemi sont présumés à l'égard de ceux qui seront absents de leurs douars après plus de trois mois , sans permission de l'autorité française ». (Sari, 2012 :14).

Après l'extension des résistances populaires et la violation du traité de la Tafna de 1837, « Bugeaud » a précisé clairement en affirmant le 18 avril 1841, « les propriétés

---

<sup>1</sup> -Les terres habous sont des terres collectives appartenant aux institutions religieuses. .

<sup>2</sup> . Les terres beyliks, sont des terres données par Les turcs aux hauts fonctionnaires de la régence d'Alger à l'époque turque.

## **Chapitre I            Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie**

---

particulières et les corporations qui auront été reconnues indispensable à la colonisation seront expropriés d'urgence pour cause d'utilité publique » (Sari, 2012 :15)

En conséquence, les colons exercent des milliers d'hectares notamment à la Mitidja sous formes de grandes contions en vue de production de fourrage d'une manière « légale » qui veut dire par achat, mais les  $\frac{3}{4}$  des terres acheté par les européens sont réclamées à la fois par plusieurs propriétaires ce qui rend la situation extrêmement confuse. (Sari, 2012 :15).

Ensuite fut la promulgation des deux ordonnances de 1844 et 1946 qui ont pour but la confirmation des biens mal acquis et l'expropriation déguisé des tribus , l'application de ces deux ordonnances a frappé plus de 2000 familles algériennes de déchéance dans la Mitidja (Kaddache, Sari ,1989 :140). « Selon Isnard, près de 30000 ha sont prélevés et remis au service de la colonisation, tandis que les fellahs sont cotonnés sur 27636ha dans certaines régions» (Sari, 2012 :15).

Ces expropriations avaient provoqué même une diminution dans les nombres des étudiants indigènes et d'établissements d'enseignement notamment l'expropriation des terres habous. Tocqueville s'étonne de cette chute du nombre d'étudiants et a dit à ce propos « nous avons mis la main sur ces revenus (ceux des fondations pieuses). Nous avons laissé tomber les écoles ... c'est à dire nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus ... ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître ». (Sari, 2012 :12). En1846, la superficie totale annexée aux domaines est à 170127 ha. (Sari, 2012 :16).

Ces première confiscation engendrent la baisse de la production du à la désorganisation des compagnes algériennes ce qui a causé une augmentation des prix des produits alimentaires et la détérioration du pouvoir d'achat et encore plus des nouvelles taxes sont perçues les ajoutant aux impôts ordinaires (Sari, 2012 : p13-19).

A partir de 1845, plusieurs Algériens avaient commencé de vendre leurs terres vu la pression appliquée sur eux par les impôts, et c'est par là qu'ils sont devenu des khemés dans leurs terres. Un rapport des bureaux arabes en 1858 conclut dans ce contexte :

« En beaucoup d'endroits, la terre est cultivée aujourd'hui par les mêmes mains d'autrefois, celle des indigènes, avec cette différence qu'au lieu d'être les propriétaires ils ne sont plus que les usufruitiers ». (Sari, 2012 :19).

Ces lois continuent à s'enchaîner sous le second empire, la politique de cantonnement et l'application du Senatus Consulte de 1863 qui a fait passer 11500 ha au profit des européens. en 1867, cette loi avait divisé les tribus qui perdent des grandes parties de leurs biens par le morcèlement qui suit la division. (Sari ,2012 :31-32)

Ces terres étaient consacrés aux profit des sociétés capitalistes européennes, pour donner un souffle à cette expansion coloniale ( Sari ,2012 :22) , sous la 3eme république ,cette politique continue et l'assemblée nationale français vote en hâte l'attribution de 100000ha pour recaser les alsaciens victimes du conflit armé franco-prussien lequel sera les terres des tribus qui ont participé à l'insurrection de 1871 qu'on l'on offert à cette minorité d'européens , le « séquestre »<sup>1</sup>a prit en totale « près d'un million et demi hectares » (Sari,2012 :40).

### **1.2. Un code « d'indigénat » privant le peuple de ses droits civiques et politiques**

Le peuple algérien vivait la répression avec les lois d'exception établies par la politique française, et leur idéologie basée sur la discrimination raciale, concernant toutes les mesures qu'elle prend, ce qui a fait subir aux Algériens un destin tragique, et cela depuis les premières années de la colonisation. Cette politique succéda plus durement sous la 3e République, car elle considère les indigènes d'Algérien étant des « sujet de la France » surtout après l'instauration du régime civile en 1871 (Ageron.1881 :09) et la mise en place des lois d'exception.

A l'étude du code de l'indigénat on ne peut que distinguer les bases sur lesquelles la politique française est fondée, et déduire que le gouvernement n'était qu'au service des colons, ce que proclama le premier gouverneur général , l'amiral De Gueydon, tout disposé à accomplir le programme des colons en 1871 : « Je n'ai qu'un but, substituer le

---

<sup>1</sup> -le séquestre : consiste à imposer aux tribus ayant participé aux insurrections de payer des sommes d'argent faramineuses, ce qui les pousse à vendre leurs terres.

## **Chapitre I            Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie**

---

gouvernement au commandement afin de réaliser les légitimes aspirations des colons. »(Ageron, 1881 : 10).

Dans ce même contexte, le code d'indigénat avait obligé les Algériens à céder à des lois spéciales humiliantes en les considérant en étant des français non citoyens. (Kaddache, 2008 :232).

Sous prétexte de la légitime loi d'indigénat, l'Algérien ne peut contester les jugements prononcés contre lui. Cette dernière à donner la légitimité aux français d'emprisonner les indigènes, de les utiliser à leur profit et elle leur avait donnée même le droit d'éloigner ces pauvres algériens de leurs régions sans jugement (Essanoussi, 2013 :701-702).

En 1902,le nombre d'Algériens condamnés sous prétexte de l'indigénat dépasse 51000.Encore pire, les Algériens ne pouvaient plus se déplacer librement même entre les communes et ils doivent avoir un permis de voyage permettant leurs circulations de chez les autorités françaises. Ce qui empire les choses, est que ces lois interdisent aux Algériens de se regrouper plus de 20 dans le même endroit, même aux moments des occasions des fêtes religieuses et des mariages sans avoir aussi un permis !. (Essanoussi, 2013 : 703).

Le régime colonial qui considère les indigènes en étant sujets de la France, ne leur donne même pas le droit aux décisions qui concerne leur sort (Kaddache, 2008 :232).

D'ailleurs, l'Amiral De Gueydon n'a pas hésité à dire que « les indigènes sont des vaincus qui doivent subir notre loi. »(Ageron, 1881 :10). Les paroles de ce dernier ne s'étaient pas envolées dans l'air ; car réellement, ils n'avaient pas droit aux décisions. D'ailleurs la représentation des Algériens aux conseils généraux est minoritaire et ne sert à rien (Kaddache, 2008 : 232.)

Les Algériens, ne sont pas humiliés et mal traités et exploités que du côté des français, mais malheureusement même du côté des fonctionnaires indigènes travaillant au profit de colonisateur. On peut citer en exemple de cela « les requins rouges »<sup>11</sup>.en

---

<sup>1</sup> Sont des Algériens qui travaillent dans l'administration française comme étant auxiliaires, ils n'avaient pas une instruction ni compétence dans l'administration, on les trouve généralement dans les villages éloignés à collecter les impôts.

profitant des algériens, ceux-ci prennent même des parties des impôts imposés aux Algériens pour eux. (Kaddache ; 2008 : 232)

L'établissement des lois d'exceptions et la création des communes mixtes s'était fait sous le contexte de la supériorité de l'européen. D'ailleurs, les porteurs de cette idée représentent la majorité des dirigeants de la politique coloniale.

« Warnier »<sup>1</sup> avait dit dans le contexte de l'assimilation des indigènes de « ne pas octroyer à une société voisine encore d'un état relativement barbare les mêmes droits qu'aux citoyens d'un peuple qui marche en tête de la civilisation »(Ageron,1881 :11.). cela comprend même les salaires, là où les Algériens reçoivent des salaires diminués et plusieurs fois moins de ceux des Européens ayant les mêmes fonctions. d'ailleurs Messali L'Hadj pendant sa participation à la première guerre mondiale avait parlé sur ce sujet et ,il a indiqué la différence dans les salaires entre lui et ses compagnons européens ayant 80 % d'écart durant sa participation à la guerre nationale ,et quand Messali a contacté les responsables en leur envoyant une lettre revendiquant l'égalité des salaires deux mois après ; ceux -ci lui avaient répondu tout simplement que cela est normal, car il fait partie des indigènes et il ne puisse avoir les mêmes droits avec les citoyens européens.. (Messali, 2007 :93).

### **2.    La situation des travailleurs des mines et des travailleurs agricoles**

Au temps que les ouvriers algériens endurent des difficiles conditions de vie vu l'impact de la politique d'exploitation et de discrimination coloniale, les ouvriers les moins qualifiées s'agissant essentiellement des ouvriers agricoles et miniers se trouvant encore dans l'ombre endurent une vie encore pire par rapport aux reste d'ouvriers soit en ce qui concerne les salaires ou les conditions de travail.

---

<sup>1</sup>. Médecin et homme politique français, il avait fait une loi qui avait son nom qui avait pour but de franciser la terre algérienne.

### 2.1. Les mineurs

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle ; le secteur minier était celui qui recrute le plus parmi les ouvriers algériens. D'ailleurs en 1914, ceux-ci représentent 40% des ouvriers algériens (40000ouvriers). (Ben-allègue, 2005 :53) **(Voir la figure 01 p 68)**.

L'Algérie compte de nombreuses mines en Algérie, nous avant dans l'est algérien notamment à Tbessa et dans les frontières tunisiennes des mines de zinc – plomb – fer comme la mine de Kouif (fousfate), el Ouenza (fer), Knadza (charbon), également les mines de Bejaia à Timzrith, Akbou, Bouamrane, Boukhiam, Sidi Maarouf. (Ait Meddour, 2015 :187-188). Dans l'algérois nous avons à Zaccar, djebelBouamrane, à l'Oranie les mines de fer de; Sidi Safi, Baroud, Bab M'teurba, Béni-Saf, Seabna. (Bennalègue, 2005 :54-55).

Ce qui caractérise le travail aux mines à cette période est le fait qu'il soit presque tout manuel et le restera après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale à l'exception de certaines mines comme celle d'El Ouenza **(voir la figure 05 p 71)**, car ce n'était pas dans la priorité des Français de moderniser les mines, alors qu'elle avait à sa disposition une main d'œuvre exploitable à bas cout (Djouiba, 2015 :47)

« Les ouvriers algériens définit par les colons comme instables, ils ne formaient qu' « une main d'œuvre médiocre, maladroite, d'un rendement extrêmement faible à laquelle on ne peut confier les taches faciles et n'exigeant aucune habilité » alors ces derniers prennent en charge les taches sales, risquées » (Ben Allègue, 2015 :53-63)

Dans les mines de Kenadza, ils extraient le charbon avec des pelles et pioches dans des couloirs hauts de 50 centimètres, ce qui engendre des accidents fréquents et l'utilisation des enfants. (Ben Allègue, 2015 :53-63)

D'ailleurs, les statistiques avaient enregistrées des nombres très considérables d'enfants travaillant aux mines généralement ayant plus de 13ans. En 1931, 74enfants travaillaient dans le fond et 317 de jour (Djoubia, 2015 :48), et il y'avait même des femmes et des jeunes filles qui prennent en charge l'entretien des sacs ou le nettoyage (Ben Allègue, 2005 :56).

D'après des rapports tendancieux spéciaux de ce service, les horaires de travail étaient de huit heures au fond et neuf à six au jour (Djoubia,2015 :48). mais d'après « Algérie Ouvrière », journal syndical, le nombre des horaires étaient plus de celles de ces

rapports les précisant de 14 à 18heures par jour; évoquant ainsi que les conditions de travail étaient inhumaines dans certains mines, justifiant ceci par le niveau des accidents qui touchent en 1930, 18 % du total des ouvriers dont 144 enfants, et en tuent 42.

Au 31 décembre 1949, 3050 accidents et incidents graves d'exploitation étaient enregistrés avec de nombreux décès ; et en 1949, dans les carrières qui avaient employé 5124 ouvriers permanents et 1378 temporaires, 212 accidents sont enregistrés dont six morts et 202 touchés d'incapacité permanente. Dans la même année, dans les mines de phosphate de chaux où 2775 mineurs travaillaient, 607 avaient eu des accidents dont 2 sont morts et 27 étaient dans une incapacité temporaire. Avec tous ces accidents, ceux-ci n'avaient même pas droit à l'assurance ni à la retraite (ben allègue ,2015 :56)

Concernant les salaires, ceux-ci avaient des salaires très faibles par rapport aux autres catégories des travailleurs en exception des travailleurs agricoles, cela sans parler du grand écart entre les salaires des Algériens, et de ceux des Européens qui étaient trois fois plus.

Dans certaines régions comme le cas aux mines de l'Ouencharis dans l'ouest algérien, l'Européen reçoit 26,9 francs quant à l'Algérien il reçoit 9.33francs seulement et cela se différent selon la région, car il y'avait ou ces derniers ne touchaient que 6.78francs. (Djoubia ,2015 :47)

D'après un rapport de 1934,les production de fer, de zinc et de plomb de phosphate avaient connu une chute très importante, ce qu'avait pousser les responsables à réduire de la production du phosphate à 40 % et l'arrêt de la production du zinc et du plomb, ce qui avait mis les employés au chômages notamment avec la crise et la réduction des besoins de l'industrie. Ce n'est qu'en 1934 que le patronat appelle à l'aide de l'état pour la réouverture des mines métalliques. (Ben Allègue, 2005 :97)

### **2.2. Les ouvriers agricoles**

La politique agraire mené par le colonialisme français avaient des conséquences purement catastrophiques sur les travailleurs agricoles en particuliers et les Algériens en général, ceux-ci était devenus des simples ouvriers après qu'ils étaient expropriés de leurs terres fertiles qui parfois changé par des terres infertiles ou encore perdues à cause des impôts imposés (Boumoula, 2015 : 141)

Ceux-ci étaient devenus salariés ce qu'on ne voit pas souvent précédemment chez la société algérienne, et d'autres devenus des travailleurs saisonniers. Le salaire se différencie de la tâche qu'ils occupent. Il était de 01 à 1,75 francs et ceux qui s'occupent de la récolte prennent entre 02 à 2,25 francs en commençant de lever du soleil à son coucher, c'est entre 09 heures de travail en hiver à 13-14 heures en été (Djoubia, 2015 :46).

Les travailleurs de tous les jours travaillent de 100 à 200 jours dans l'année avec 1,25 à 1,5 francs par jour. Ceux-ci ont évoqué qu'ils ne mangent les légumes et fruits que rarement, quant à la viande c'était qu'à l'occasion de l'aïd el kebir qu'ils le goûtent, ceux-ci ne boivent le café que dans des moments exceptionnels (Djoubia, 2015 :47).

Le pouvoir d'achat de cette catégorie était presque inexistant, ce qui les oblige à vivre la vie de privation et de précarité, notamment qu'ils avaient généralement une grande famille à nourrir.

Le travail dans l'agriculture chez les colons ne leur permet pas d'avoir l'assurance sociale (Ben Allègue, 2005 :96).

### **3. L'impact idéologique : prise de conscience**

Pour tout changement naissant, ou mouvement surgissant ayant pris un nouvel tournant, il est indispensable qu'une idéologie s'émerge au sein du peuple pour créer le changement. Et c'était le cas de l'Algérie au début de XXe siècle, où on assistera à cette phase de son histoire à la naissance des mouvements politiques et sociaux.

Mais d'abord, faut bien savoir qu'est ce qui avait aidé à l'émergence de ces idées qui montrent la prise de conscience de la part des Algériens, Et comment cela avait contribué à la naissance de la lutte syndicale en Algérie ?

#### **3.1. Le contact des Algériens avec les autres peuples**

Dans le monde, et plus particulièrement en France, la lutte syndicale avait vu le jour depuis plusieurs années avant de y' arriver aux milieux des algériens.

Le syndicalisme n'avait pas été autorisé au début et ce n'est qu'en mars 1884 qu'une loi verra le jour. Cette dernière permettra l'organisation des associations ce qui permet en contrepartie, l'organisation des syndicats à la métropole (Ait Meddour, 2015 : 25-31).

## **Chapitre I            Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie**

---

Les Algériens au début de XXe siècle, avaient participé à la première guerre mondiale sous prétexte de la loi de 1912, qui sert à la conscription des Algériens obligatoirement ou volontairement. Ceux-ci avaient participé soit en étant soldats ou travailleurs et le nombre des soldats avait atteint 180000 hommes et 800000 ouvriers algériens. (Ben allègue, 2005 : 22).

De la part des ouvriers, ceux-ci travaillent dans les métiers difficiles comme les mines, les fermes ...et en travaillant avec des ouvriers de différentes nationalités cela leurs avaient permet d'ouvrir les yeux sur les nouvelles manières de lutte, qui puissent leurs permettre d'atteindre quelques améliorations, soit dans leurs conditions de vie sociale et économique ou du côté politique ce qu'on considère en étant bénéfique pour les Algériens malgré les conditions et le contexte dont lequel ceux-ci avaient connu ces idées de revendications.(Kaddache, 2008 :253).

Pour ceux qui avaient participé à la guerre en étant soldats, sans doute ces derniers avaient aussi contacté les autres peuples, mais ils ont aussi constaté que les Algériens, et sous n'importe quelles conditions ne puissent atteindre le même niveau des citoyens français, et restent toujours des indigènes, « Des sujets de la France ». D'ailleurs, cela parait ;Premièrement, dans leur conscription obligatoire dans la guerre , à l'âge de 18 ans, contrairement aux français qui dépassent cet âge et cela s'est déroulé malgré les oppositions et les manifestation qu'a vécu l'Algérie dans plusieurs régions, notamment de la part des familles de ces jeunes concernés laissant ainsi ses mères pleurant les larmes de l'incapacité Alors ainsi les Algériens se trouvent en Europe, entrain de combattre un ennemi qui n'est pas les siens ,vivant un choc sans précédent durant les grandes batailles , notamment celles de la marne et Charleroi, alors qu'après cela, certains d'eux avaient refusé de reprendre le combat et y'en avait même ceux qui avaient choisi de fuir (Ageron, 1981 :411).

Deuxièmement ; le traitement différent envers les Algériens durant la guerre, ils avaient un traitement spécial, tout à fait comme le traitement qu'ils avaient eu en Algérie en étant indigènes « sujets de la France », alors ils ont constaté que ce statut d'infériorité les accompagnera où ils vont, sous toutes les conditions.

Alors que durant la guerre, les Algériens étaient observé, leurs salaires étaient 80% moins de celui des autres Européens même en occupant les mêmes postes. On peut lire

dans les mémoires de Messali L'hadj par exemple, celui-ci a exprimé son mécontentement sur ce sujet, précisant ainsi la différence entre son salaire et ceux de ses compagnons européens. Celui-ci, quand il a contacté les responsables, ils lui ont répondu que son statut d'indigène l'empêche d'avoir les mêmes droits avec les Français, cela sans oublier les autres privilèges qu'ils ne puissent avoir comme les congés.(Messali, 2007,93).

Donc, tout cela avait-il contribué à l'éveil de conscience chez ces opprimés ? On peut constater cela à l'avènement des nouvelles formes de lutte politiques et syndicales au lendemain de la fin de la 1<sup>e</sup> guerre mondiale.

### **3.2. L'influence des idéologies communistes**

Après la réussite de la révolution bolchevique en Russie vers la 2<sup>e</sup> décennie du 20<sup>e</sup> siècle, l'idéologie communiste avait connu une émergence dans le monde, dont la France. (Aarab, 2015 :41)

Au début de XX<sup>e</sup> siècle, l'émigration algérienne vers la France s'augmente à la demande de la main d'œuvre. (Kaddache, 2008 :292) C'était au sein de cette émigration que les idées communistes révolutionnaires s'émergent aux milieux des travailleurs algériens, et c'est au sein de cette émigration que l'Etoile nord-africain(ENA) voit le jour aussi avec l'aide des communistes et de la confédération générale de travail(CGT) et la confédération générale des travailleurs unitaires(CGTU)<sup>1</sup> . (Ben Allègue Chaouia, 2005 :21-31).

C'est par là que les premières formes de lutte paraissent, en les voyants dans les premières activités de l'émir Khaled et celles de l'étoile nord-africaine qui avait Messali L'Hadj à sa tête.

L'ENA était à cette phase de son apparition, une association qui prend la défense des travailleurs nord africains émigrés en France. (kaddache, 2008 :292).

De la part des Algériens, cette émigration avait été comme une école, et c'est par ce biais qu'ils avaient appris ces moyens de lutte, surtout par leur contact avec les

---

<sup>1</sup> -la confédération générale de travail unitaire(CGTU) cette dernière avait une dimension révolutionnaire et anticoloniale et soutient l'indépendance des peuples opprimés des colonies, et était contre l'impérialisme colonial.

## **Chapitre I      Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie**

---

communistes, ceux-ci leurs ont donné les bases principales pour lutter et défendre leurs droits.

Et concernant l'émergence de ces idées en Algérie, cela se fait par biais des aller et retours qu'avait pris le mouvement migratoire entre la France et l'Algérie (beziane, 1998 : 09)

### **Conclusion**

Les Algériens, et notamment les travailleurs miniers et agricoles avaient vécu des circonstances particulières pendant la période coloniale qu'on ose décrire d'humiliantes. Ceux-ci avaient été privés de leurs droits, de leurs propriétés devenant des sujets de la France.

A travers leurs contacts avec les autres peuples et à la découverte des nouvelles formes et moyennes de lutte grâce à leurs participation à la 1e guerre mondiale et au mouvement migratoire, ces derniers et avec le soutien des idéologies communiste et des nouveaux principes qui parcourent le monde à cette période, les Algériens découvre les luttes syndicales et c'est à partir de là que l'Algérie enregistrera les premières participations des Algériens au seins des syndicats français et en parallèle à la vie syndicale.

## *Chapitre II*

### *Le combat des ouvriers agricoles et miniers*

## 1. Les formes d'organisation syndicales avant 1919

L'Algérie et depuis sa colonisation était devenue une colonie de peuplement et d'exploitation, là où elle avait le rôle de fournisseur des produits agricoles et miniers à la métropole, cela avait créé en conséquence une faible infrastructure industrielle et au même temps de la classe ouvrière en Algérie, et c'est par là qu'on explique l'émergence tardive d'après les historiens du syndicalisme au sein des ouvriers algériens qu'ils précisent qu'ils ne connaîtront le jour qu'à partir de la fin de la première guerre mondiale ; mais dans ce cadre est-ce que l'Algérie n'avait jamais connu avant cette date des formes d'organisation syndicales et la lutte syndicale ?

### 1.1. Le syndicalisme antérieur à la loi de 1884

L'Algérie avait connu une naissance tardive du syndicalisme par rapport à son apparition dans les autres pays du monde (Ait Meddour, 2015 :12), cela était dû à la faible infrastructure industrielle et l'impossibilité légale aux indigènes de s'organiser ayant comme empêchement la loi de l'indigénat qui interdisait toute activité syndicale aux indigènes (Djeghloul, 1986 : 95), et durant cette période, l'activité syndicale en Algérie se limitait à la population européenne d'Algérie et même à la communauté juive après leur naturalisation.

Pour la date exacte de l'apparition des syndicats en Algérie, on ne peut le distinguer, car « le syndicat en tant qu'institution, c'est-à-dire regroupement humain constitutif, au même titre que d'autres structures de l'organisation sociale », en tant également qu'association qui a pour objet la défense des intérêts professionnels » ou/ et « association permanente de salariés qui se propose de défendre et d'améliorer leur contrat de travail », ou/ et « association permanente des ouvriers qui a pour but le maintien et l'amélioration de la condition ouvrière comme telle », existe déjà en Algérie quand la loi du 21 mars 1884 autorise les associations professionnelles (Benallégue, 2004 :70).

Et de là ; en 1878, avaient été créées les chambres syndicales des ouvriers sur métaux et des ouvriers lithographes, aussi le syndicat des ouvriers ébénistes à Alger. (Ait Meddour, 2015 :75).

« En 1880 apparaissaient le premier groupement inter-corporations ; les travailleurs d'Alger, hors que les ouvriers d'imprimerie et reliure constituaient leurs chambre syndicale » ainsi était le cas pour les autres deux départements Constantine et Oran par la suite (Benallégue, 2004 :71).

Ce qu'on voit à cette phase, qu'on ne constate aucun syndicat algérien et tous les syndicats précédents ne concernent que les citoyens européens vivant en Algérie.

Mais concernant les luttes, les Algériens avaient eu des revendications matérielles immédiates qu'ils avaient revendiqué avant même de connaître le syndicalisme Afin d'améliorer leurs conditions sociales et économiques dont celles des travailleurs agricoles après la dépossession de leurs terres.

Pour ces derniers, ils avaient une intégration tardive des syndicats des travailleurs à la période coloniale en comparaison avec les autres catégories des travailleurs algériens des villes.

Et cela revient à leurs manque d'instruction et de manque de conscience syndicale dû au fait que les nouvelles idées de luttes ne s'étaient pas encore pénétrés aux milieux des paysans notamment les travailleurs agricoles et khammès, vivant généralement éparpillés dans les campagnes loin des nouveautés qu'avait pris le monde de travail dans les villes .

Bien que ceux-ci n'aient pas intégrer les syndicats, l'origine de leurs luttes remonte à bien avant leur intégration.

D'abord, à partir de 1871, les paysans se mettent en marche dans le but de récupérer leurs terres expropriées par les colons et les grands propriétaires d'Algérie. (Djeghloul, 1986 :78).

Cette paysannerie dépossédée, ruinée par les amendes et les impôts, l'analphabétisme, et aliénée par le maraboutisme et qui pourtant continue de lutter, manifestait de manière multiforme la poursuite du combat anticolonialiste.

En 1871, les manifestations se poursuivent de manière sporadique, jusqu'en 1916 illustrant de manière claire que les potentialités révolutionnaires de la paysannerie ne sont pas éteintes, mais aussi ne puissent vaincre seule.

Ceux-ci prennent aussi d'autres manières de luttes comme : le refus de payer les impôts, refus de la médecine et de la culture moderne diffusées par les colonisateurs. (Djeghloul, 1986 :78).

En outre, les ouvriers agricoles, profitaient les moments de révolte pour créer une pression sur les colonisateurs, revendiquant l'augmentation de leurs salaires afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Ces luttes n'avaient pas pris un caractère politique et se limitent sur des simples revendications matérielles immédiates. (Ait Meddour, 2015 : 104-105)

### **1.2. Postérieure à la loi de 21 mars 1884**

Après la promulgation de la loi de 21 mars 1884, qui avait permis l'activité syndicale en France et en contrepartie en Algérie considérée comme départements, le nombre des syndicats augmente. En 1887, elle avait atteint 24 syndicats au total sur tout le territoire algérien: dix à Alger, cinq à Oran et neuf à Constantine rassemblant respectivement 776,224,349 syndiqués repartis entre l'alimentation, les cuirs et peaux, le bois, le bâtiment et l'imprimerie » (Ait Meddour, 2015 :76).

En 1898, la bourse de travail d'Alger avait été constituée. Partir de 1900, le syndicalisme avait été plus largement diffusé parmi les ouvriers algériens. D'ailleurs en 1898, il y'avait une société de secours franco-arabe qui avait été créée. En 1905, un préparateur en pharmacie avait fondé « la société des secours mutuels indigènes » d'Oran (Benallégue, 2004 :71). Mais ces syndicats comprennent les ouvriers et leurs propriétaires à la fois. A titre d'exemple, on peut citer le syndicat professionnel d'agriculture de Bône qui comprend les propriétaires des terres et les ouvriers agricoles et les khemes et aussi les artisans et commerçants qui s'occupaient de la vente et de l'achat des produits agricoles à la fois. L'adhésion à ces syndicats se faisait à condition de l'acceptation de la part des membres adhérents (Ait Meddour, 2014 : 77).

En outre, il y'avait d'autres syndicats qui avaient été créés sous prétexte de la loi de 1884 qui considéraient les membres qui ne sont pas colons ou artisans ou bien commerçants en étant des membres d'honneur et n'ont pas en étant des membres actifs et militants au sein de ces syndicats comme était le cas pour le syndicat des colons d'Akbou et celui des producteurs d'olive dans la Kabylie, mais on ne peut les considérer en étant des syndicats au sens strict du mot, mais elles ressemblent encore plus aux associations qu'à des

syndicats en ayant pour objectif de défendre les intérêts économiques et communs et l'échange des connaissances et des expériences pour le développement de la profession (Ait Meddour, 2015 : 78).

## **2. Le syndicalisme en Algérie de 1919 jusqu'à l'arrivée du Front Populaire au pouvoir en France**

### **2.1. L'émergence des syndicats français en Algérie (CGT-CGTU)**

En France, vers la fin de la première guerre mondiale, au sein de la CGT, il y'avait eu deux courants différents, l'une est révolutionnaire et qui avait à sa tête « Pierre Monat ». Ce dernier s'était inspiré ces idées De l'idéologie communiste. Le deuxième est réformiste ayant « Lion Jouhaux » à sa tête. Ceci mènera à une scission au sein de la confédération et au congrès de juin 1921, cette scission donnera naissance à la CGTU (Ait Meddour, 2014 : 09).

L'Algérie et en étant un département français, s'est liée politiquement, ainsi que syndicalement à la métropole et en parallèle, une CGTU fera son apparition en Algérie, ayant en conséquent la CGT réformiste et une CGTU révolutionnaire.

La CGT, regroupe le plus grand nombre d'ouvriers, notamment les européens. Elle contient entre 70 à 80 syndicats. Cette dernière ne s'intéressait qu'aux revendications socioprofessionnelles des travailleurs algériens et se désintéressait des revendications nationales comme la suppression du fait colonial.

En revanche, la CGTU en ayant une tendance révolutionnaire, avait fait fuir les militants syndicaux européens, et en contrepartie avait intéressé les Algériens bien qu'ils étaient peu nombreux (1000 syndiqués algériens). Expliquant ceci par le fait que la main d'œuvre industrielle en Algérie était des Européens, et la majorité des travailleurs algériens étaient généralement dans le domaine agricole.

La CGTU regroupe 07 unitaires à la fin de 1930 qui étaient à Constantine, Bône, Alger, Blida, Oran, Sidi Bel abès et Tlemcen.

Cette confédération encadre toutes les catégories des travailleurs, en exception des travailleurs agricoles qui n'avaient intégrés les syndicats qu'en 1936 bien qu'ils représentent la majorité de la main d'œuvre indigène.

Malgré les tentatives de la CGTU de s'implanter aux seins des travailleurs algériens, le nombre général des syndiqués hors les travailleurs agricoles ne dépasse pas les 5%. Ce qui veut dire que le travail sur l'encadrement des Algériens était encore à ses débuts.

## **2.2. Le mouvement gréviste de 1919-1936**

La période de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale en Algérie était caractérisée par une forte extension des grèves en France d'abord (3858 grèves et 2450000 grévistes en 1919-1920) puis en Algérie et cela malgré l'absence des ouvriers algériens dans les syndicats (121 grèves en 1919 et 65 grèves en 1920). (Benallegue, 2005 : 81-83).

Les grèves étaient une réaction vis-à-vis de la détérioration des conditions de vie qu'avait laissée la 2<sup>e</sup> guerre mondiale qui avait provoqué un chômage, une augmentation des prix des produits de consommation. Les revendications étaient purement socioprofessionnelles n'ayant aucun aspect révolutionnaire au bien politique. (Rajai, 2017 :168).

Les dockers algériens en grands nombres avaient participé à ces grèves d'une façon répétée et qui durent long temps (une dizaine sur la soixantaine des grèves recensées en 1916), ayant le salaire comme la principale revendication ainsi les heures de travail (8heures) et la suppression de travail de nuit. Certaines de ces grèves étaient des grèves de solidarité. Beaucoup d'autres avaient rejoint ce mouvement gréviste comme les cigarières d'Oran et les ouvriers boulangers pour améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Les limonadiers qui d'ailleurs beaucoup d'entre eux étaient Algériens, avaient organisé une marche à Alger pour persuader les dissidents de cesser le travail vers la fin de 1919.

Pour arrêter ces mouvements, les autorités françaises avaient exigé l'utilisation de la force pour intimider les grévistes. Elles arrêtent les meneurs ce qui a envenimé davantage le conflit et rendu ses acteurs plus déterminés.

Pour les résultats de ces grèves, le plus souvent, elles ne reportent pas des succès total ou plutôt peu de grèves sont couronnées par un succès total. Elles se terminent généralement par des accords et quelques-unes échouent complétement. (Benallegue, 2005 :85-87).

Pour 1920 ; 65 grèves avaient eu lieu, 46 grèves recensées être officielles, 17 d'entre elles étaient faites par les cheminots. Ces grèves touchent les ouvriers de la voie également et les boulangers dont les taux de grèves étaient assez élevés .en 1919 et 1920.

En 1921, le mouvement ouvrier avait dû reculer et cela en rapport avec la dégradation des conditions de vie et le chômage qui a frappé l'Algérie suite à la crise économique. (Benallegue, 2005 : 89).

### **3. Un nouvel tournant dans la lutte syndicale algérienne depuis l'arrivée du Front Populaire au pouvoir**

Après la première guerre mondiale, la France avait vécu une instabilité au sien de son pouvoir, cela était dû à plusieurs facteurs. Cette instabilité avait touché massivement la classe ouvrière en particulier les agriculteurs et les mineurs. Mais après l'arrivée du Front Populaire au pouvoir en 1936, elle avait fait en sorte de réaliser quelque revendication afin d'améliorer leur situation et de là, les syndicats ont menée des luttes pour préserver ces avantages, jusqu'à l'année 1939 qui a est le début de la deuxième guerre mondiale, où toute la situation va changer.

#### **3.1. L'arrivé du Front Populaire français au pouvoir**

La France avait vécu une instabilité, elle avait connu une succession de gouvernements entre 1919et 1934 qui avaient une durée de vie moyenne qui ne dépasse pas huit mois. Cela était dû à la crise économique de 1929, qui avait entraîné un chômage général, des bas salaires et une détérioration des conditions de pour les agriculteurs français. Ensuite, il y'avait la pénétration des idées fascistes dans la société française qui les avait rejeté de base.

Pour cela, il y'avait une série de grèves et la formation des comités pour la lutte armée et pour contrer ces idées. Ces grèves étaient de mai jusqu'au juillet. La France était complètement paralysée par la grande grève considérée inédite à laquelle participe toute la

classe ouvrière. Ainsi la marche du 06 février 1934 qui prend un caractère politique par les milices d'extrême droite devant l'assemblée nationale, qui provoque la chute du gouvernement après une nuit d'affrontement avec la police. Un an après l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne, la crainte d'une nouvelle victoire du fascisme pousse les ouvriers à se mobiliser et à participer massivement à la grève et à la manifestation du 12 février 1934 en réponse à l'appel des organisations internationales. Cela avait poussé à former la coalition du Front Populaire en juillet 1935 avec la participation du parti radical formé des anciens politiciens de la république. Le début de cette alliance était pour arrivé au pouvoir et en suite défendre l'intérêt des travailleurs. (Radjai, 2017 : 170-173).

L'arrivée du FP au pouvoir en 1936 est considéré en étant une étape décisive dans l'histoire du mouvement syndical algériens. Elle apparait dans les lois relatives à l'activités syndicale et dans ce contexte, il y'avait la lois « Matignon<sup>1</sup> » de juin 1936 stipulant le droit des travailleurs à élire leurs représentants, qui seraient les intermédiaires entre eux et l'administration, et leur rôle dans la formulation des revendications individuelles des travailleurs liées à l'application des salaires, du droit du travail et d'autres lois relatives à la protection des travailleurs et aux règles d'hygiène et de sécurité.

### **3.2. Les revendications réalisées par le Front Populaire**

Parmi aussi les revendications réalisées par le Front Populaire est que les ouvriers algériens peuvent travailler 40 heures par semaine et avaient eu le droit à des vacances annuelles. Ils avaient créé une fédération indépendante des ouvriers agricoles et l'évolution des syndicats des travailleurs miniers. L'abolition de la loi d'indigénat, qui avait permis aux militants algériens d'occuper des postes de responsabilités syndicales. (Bourouiba, 2001 :42).

À partir de 1936, les syndicats de la CGT s'élargissaient vers les compagnes algériennes pour contenir les catégories des travailleurs agricoles, et en parallèle les ouvriers algériens avaient occupé pour la première fois des postes de responsabilité au sein des syndicats (Ait Meddour ,2015 :189-190).

---

<sup>1</sup> -MATIGNON sont des accords entre la confédération générale de la production française (CGPF) et la CGT qui portent essentiellement sur les relations collectives dans le monde de travail dont l'instauration du délégué du personnel et confirmation des libertés syndicales.

Consternant les adhérents dans la CGT, le nombre avait connu une augmentation depuis 1936. A Alger, il avait atteint les 40000, à Oran 30000 adhérents en 1936-1937, et à Constantine 3000 adhérents en 1936, en 1937 et passé à 13000, et en 1938 devenu 19000 adhérents. Cette période de 1936 à 1939 était caractérisée par l'inflation numérique des syndicats et leur répartition à travers toute l'Algérie. **(voir annexe 01 p 64)**

En outre ; l'unification des deux centrales syndicales la CGT et la CGTU et ce après avoir abandonné le mot d'ordre d'indépendance nationale au profit des revendications communes de tous les travailleurs. Parmi les conséquences de cette réunification, l'application des mesures sociales ont intervenues en France (40 heures de travail dans la semaine, congé payé ...), l'organisation des ouvriers agricoles et la création de la fédération autonome des travailleurs agricoles en 1936. En un an, celle-ci avait regroupé 40000 adhérents. Par rapport aux travailleurs de l'industrie, ceux des mines avaient mené des luttes sauvées dures en 1936-1937 à Oran, Sidi Bel abès, Béni saf, El Kouif.

Le nombre des syndicats avait augmenté après l'avènement de Front Populaire. Par exemple, l'ouest algériens avait vu pour la première fois la naissance de trois branches syndicales agricoles ; la branche syndicale Hammam Bouhedjer, dirigée par le combattant communiste Samahi Naimi. La branche de Béni Saf et la branche de Sidi Bel abès.

Concernant le porte-parole du mouvement national qui est l'étoile nord-africaine avait rejoint les manifestations avec 10000 personnes le 14 juillet 1935, aux cotés du Front Populaire français et du parti communiste dans le but de réaliser les intérêts et les espoirs des travailleurs algériens et de lutter contre l'impérialisme et le fascisme. Après l'arrivée du Front Populaire en 1936, il avait mis fin à l'activité du parti algériens en janvier 1937.

Messali l'hadj avait exprimé ça à travers le journal « El Oumma » le 20 janvier 1937, en disant que « le Front Populaire et ses alliés nous avaient trahis » (Radjai, 2017 : 172-173).

### 3.3. La lutte pour la préservation les acquis

Le mouvement revendicatif et les grèves en Algérie en 1936 avait affecté le secteur du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui était dispersé et inorganisé avant cette année, et certains militants de la Confédération générale de Travail, affiliés au mouvement communiste, ont vu la nécessité d'organiser cette catégorie pour renforcer la confédération et réaliser ses acquis. Ce que dit Amar Ouzegane :

*« On n'a pas oublié la perspective de libération nationale, que nous avons tactiquement placé au second plan en termes de priorités, et c'est pourquoi nous avons envisagé la question de l'organisation des travailleurs de l'agriculture comme principe de lutte idéologique, et non comme une victoire finale sur le pain, la démocratie et la terre. Le fascisme ne peut être détruit puis le système colonial être éliminé sans mobilisation de la classe politique représentée par le prolétariat rural et les paysans pauvres ».* (Ouzegane, 1970 : 94).

L'année 1937 avait été marquée par la lutte pour préserver les privilèges obtenus l'année précédente afin d'étendre l'application des conventions collectives aux ouvriers agricoles et à la fin de cette année les illusions sur le gouvernement du Front Populaire se sont dissipées comme les masses algériennes étaient encore soumises aux pressions de l'administration coloniale qui n'a changé ni les moyens ni les méthodes, c'est ce qui a poussé la Congrès Musulman à demander la démission des élus afin d'exprimer le mécontentement populaire.

En 1938, le Congrès Musulman avait commencé à prendre son unité, qui était le symbole de sa force, et les formations politiques sont revenues, tandis que le mouvement syndical est revenu après la période de montés et de force à décliner par ce qu'il luttait contre un courant opposé.

L'an 1939, avait été un désastre pour le mouvement politique national comme pour le mouvement syndical en raison de la mobilisation militaire et des signatures arbitraire, et c'est ce qui avait conduit finalement au gel des activités de certaines formations politiques et la dissolution des autres.

## **4. Le mouvement ouvrier pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale**

La deuxième guerre mondiale avait été un autre tournant mais cette fois négativement. Les ouvriers avaient vécu une grande souffrance surtout le secteur minier et agricole où le travail était doublé et même parfois triplé. Les syndicats des travailleurs avaient essayé de revendiquer mais le gouvernement de gauche était contre, ce qui avait permis l'émergence de mouvement politique algérien qui avait pris le dessus pendant cette guerre.

### **4.1. La situation économique des travailleurs pendant la guerre**

Pendant la deuxième guerre mondiale les ouvriers algériens avaient connu de grandes souffrances, en acceptant n'importe quel travail, même si cela leur causait des maladies. Ils reçoivent des salaires les plus bas et les frais de déplacement, d'habillement, de logement et de nourriture sont prélevés de leurs salaires. Ils dorment dans des lieux pénombres dangereux ou dans des caves, qui se transforment en camps où ils rencontrent des dizaines de travailleurs.

D'ailleurs, le secteur minier avait été le premier à être touché pendant cette guerre. Cela se traduit par la baisse de la production de charbon, de fer et de phosphates, où elle avait atteint environ deux tiers en 1942 par rapport à 1938. Cette baisse était due à la fermeture des marchés étrangers et à l'interruption presque totale des relations commerciales avec le nord de la France qui était occupé par les forces allemandes, et cela avait conduit à une faiblesse de matière première, ce qui avait entraîné de grandes souffrances dans différents industries locales tels que les mines, l'électricité, les emballages en bois et en métal, les imprimeries, le bâtiment et les travaux publics ainsi que la baisse des échanges commerciaux dans différents ports algériens et la réduction du nombre de chemins de fer à cause du manque de carburant, ce qui avait entraîné des licenciements massifs des travailleurs dans la plupart des secteurs.

D'autre part, la production agricole avait également connu un déclin face à l'augmentation des besoins de guerre. Selon André Noushi : la production des céréales était passée de 7,22 millions quintaux en 1939 à 6,3 millions quintaux en 1945. Cette baisse avait également inclus d'autres produits tels que les figues et l'huile. Cela avait apparue dans le rapport qui a été préparé par la direction de l'information générale le 05 janvier 1945, qui avait précisé: « il faut se rappeler que les algériens ont souffert pendant

plusieurs années, surtout lors de la dernière saison agricole, des aléas climatiques et l'invasion des criquets...D'autre part, les champs de vigne avaient souffert d'un manque de soins et de matériels antiparasitaires nécessaires pour lutter contre les maladies (Ait Meddour, 2015 :209-210)

#### **4.2. Le mouvement syndical pendant cette période**

Il y'avait eu une répression de la part du gouvernement de gauche dirigé par le radical-socialiste DALADIER<sup>1</sup>. Cette répression avait été représentée par la promulgation d'une loi de 24 août 1939 en Algérie qui inclut l'interdiction des publications qui nuisent à la nation.

Les autorités françaises avaient fait en sorte de se débarrasser de tous les éléments qui s'y opposent dans les différentes unions syndicales. Cela avait permis la naissance d'un mouvement syndical allié aux patronats et aux autorités française dans les trois départements, dans le but de soutenir la France dans la crise qu'elle traverse à cause de la guerre.

D'ailleurs, l'organisation syndicale avait connu un grand déclin dans cette période et la plupart des syndicats autorisés étaient dans le département d'Alger et la majorité étaient ceux des patronats avec environ 60 syndicats, alors que le nombre des syndicats ouvriers ne dépassait pas 10 syndicats.

Quant aux revendications de ces syndicats, elles étaient limitées à revendiquer l'égalité entre les ouvriers français et algériens et à lutter contre la transformation des paysans en classe prolétarienne en leur permettant de bénéficier des terres laissées sans utilisation. Elle s'était également contentée de faire part de leurs préoccupations et de leurs revendications aux autorités sans recourir aux grèves à cause des circonstances de la guerre.

Les ouvriers algériens avaient été presque les seuls à faire des grèves en dehors de cadre syndical comme les grèves des travailleurs de secteur agricole dans la région de la Kabylie, Mitidja, Annaba et Chelf et dans la plupart des cas les grévistes avait été licenciés et parfois même remplacés par de nouveaux travailleurs.

---

<sup>1</sup> EDOUARD DALADIER : est un homme d'état français, figure du parti radical et de la 3<sup>e</sup> république entre les deux guerres.

Devant toutes ces détériorations des conditions des ouvriers et des syndicats depuis le début de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale à cause du déclin de l'activité économique et de la promulgation de nouvelles lois du travail et la tentation de l'administration française de faire taire les résistances en réprimant les travailleurs. Ainsi que malgré le contrôle des à l'administration coloniale sur l'organisation syndicale, mais ça n'a pas empêché le combat syndical et revendicatif que les Algériens en particulier avait mené et qui n'avaient pas cessé de l'animer malgré les échecs auxquels ils avaient été confrontés.

#### **4.3. Le combat politique prend le dessus**

Pendant la deuxième guerre mondiale, les partis politiques tels que le PCA et le SFTU et les tendances de mouvement algérien étaient les plus actifs sur le terrain en comparaison avec le mouvement syndical. Cependant, ces partis avaient des orientations différentes et ne s'entendaient pas sur l'avenir de l'Algérie.

Le parti Communiste avait estimé qu'il fallait apporter un maximum d'aide à la France contre l'alliance hitlérienne et contribuer à la guerre. Et la question d'unité entre les deux peuples (algérien et français) revenait toujours.

D'ailleurs après la libération de AmarOuzgane le 27 avril 1943, a suggéré aux Algériens la nécessité de réaliser l'unité avec les Français afin d'obtenir leurs droits. Le parti avait rejeté l'idée de séparation de la France, car il a affirmé qu'il était impossible d'accepter l'idée d'indépendance vu la situation économique actuelle en Algérie, et que cela aurait conduit à une autre occupation.

Les socialistes avaient déclaré leurs objectifs qu'était la libération de la France, ils étaient convaincus que le problème était islamique et social et qu'ils pouvaient se résoudre en abolissant la propriété féodale des colons. Ils voulaient transformer la société capitaliste en une société sociale afin d'abolir le problème colonial et promouvoir les travailleurs, en améliorant l'offre de travail et parvenir à une égalité des salaires et appliquer les lois sociales dans l'intérêt des travailleurs, en particulier des ouvriers des secteurs agricoles et miniers. (Ait Meddour, 2015 :240-448)

Par contre le mouvement national se soulève en publiant le Manifeste de Peuple Algérien par Ferhat Abbas en février 1943, il y'avait parmi ces revendications : dénoncer le colonialisme et appel à la libération, au droit des peuples à disposer d'eux même, établir une constitution spéciale pour le peuple Algérien, l'abolition de la propriété féodale en

entreprenant un processus de vaste réforme agraire et garantissant le droit des prolétariats agricoles à améliorer leur niveau de vie. Sachant que le Congrès Musulman avait déjà soulevé certaines de ces points bien avant le Manifeste.

Les autorités françaises avaient réagi en décrétant l'ordonnance de 07 mars 1944 inspiré du projet Blum violette, considéré comme loin des exigences de Manifeste. Cela avait mené à la création de mouvement des Amis de Manifeste et de la Liberté afin de faire face à cette ordonnance et aussi parmi ses objectifs était de défendre le Manifeste de février et dénoncer les obstacles que la France mettait en place.

Le mouvement d'AML qui avait 200 branches, avait organisé une large campagne contre l'application de l'ordonnance du 07 mars 1944 en boycottant l'inscription sur les listes électorales françaises.

Donc les nationalistes représentés au sein de l'association des oulémas et les amis de manifeste se sont montrés plus radicaux sur la question coloniale, C'est ce qui était apparu lors du la réunion organisé par le mouvement nationale (ouléma, AML) en Algérie le 01-02-03 avril 1945, pour appeler à la mise en place d'un parlement et d'un gouvernement algériens.

Dans ces circonstances de l'évolution politique, le mouvement ouvrier avait essayé de continuer à exercer son rôle de défendre la classe ouvrière en Algérie.

*Deuxième partie*

*De 1945 à 1954*

# *Chapitre I*

## *Le combat syndical de 1945 à 1950*

## 1. La vie syndicale de 1945 à 1947

Vers la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Algérie avait vécu des événements qui avaient provoqué des changements radicaux sur sa vie politique et sociale qui en contrepartie avaient effectivement un impact sur le déroulement de la vie syndicale.

### 1.1. La vie politique et sociale en Algérie

Après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, le peuple algérien avait sorti à la rue manifestant à l'occasion de la fin de la guerre à l'appel du Parti de Peuple Algérien (PPA), et durant ces manifestations, un manifestant au nom de Bouzid Chaal avait levé un drapeau, ce qui n'avait pas passé inaperçu en étant un acte qui s'oppose en quelque sorte à l'existence coloniale en Algérie. En lui demandant de le baisser, ce dernier avait refusé et suite à sa réponse négative, le policier français lui a tiré dessus. (kaddache, 1975 : 23-36).

Cet événement ne s'arrête pas ici, les manifestations tournent en accrochage entre les manifestants algériens et l'armée française laissant ainsi des milliers de morts de côté des Algériens.

Des persécutions et une chaîne d'arrestations avaient suivi cet événement en conséquence de la dissolution des partis politiques du mouvement national algérien, et en parallèle la quasi-totalité des dirigeants des partis politiques algériens était arrêtés dont el Bachir Al Ibrahimi, Ferhat Abbas. (kaddache, 1975 : 23-36).

En Outre, les conditions de vie et de travail qu'avait laissées la deuxième guerre mondiale n'étaient point bonnes, car la France avait sortie de la guerre vainqueur et déchirée économiquement et financièrement...ce qui n'était nullement au profit de ses colonies et ses ouvriers.

Suite à la fin de la guerre, l'Algérie avait vécu une crise économique emmenant le prolétariat algérien à vivre dans une précarité encore plus profonde que celle qu'ils vivaient durant cette guerre. Le pouvoir d'achat était de plus en plus faible chez les catégories prolétariennes notamment les ouvriers agricoles et les travailleurs des mines en étant ceux qui touchent le moins parmi les travailleurs des autres secteurs.

Dans cette même période, l'Algérie avait connu une sécheresse et une invasion des sauterelles qui avaient réduit dramatiquement la production des céréales qui constituent l'alimentation de base des algériens.

Cette baisse ne se résume pas aux céréales mais aussi à d'autres produits alimentaires comme les figes, l'huile, les ovins... En 1945, les céréales et le blé ne représentent que 14.2 % et 20 % des quantités récoltées en 1939.

Les prix des produits alimentaires avaient augmentés et le chômage est devenu endémique ; ces augmentations sont conséquentes sur le marché noir où le quintal de blé avait atteint les 20 000 francs, alors que les salaires officiels journaliers (plus théorique que réel) des ouvriers oscillent entre 85 et 50 francs. Dans certaines mines, de nombreux ouvriers étaient licenciés durant cette crise.

## **1.2. La vie syndicale en Algérie**

La CGT qui avait les communistes et les socialistes en presque totalité dans ses rangs n'avait pas réagi au profit des Algériens suite aux crimes coloniaux de 8 mai de 1945 qu'a commis la France, précisant que ces derniers avaient même accusé les activistes du mouvement nationale algérien en les considérant les premiers responsables de ces massacres notamment le PPA disant que cela était un complot de leur part.(benallégué, 2005 :272).

La position de la CGT suite à ces événements, ajoutant que cette dernière en évitant les questions sensibles n'a jamais pris une position clairement vis-à-vis de la question nationale, ce qui avait poussé les Algériens à la quitter en grandes nombres sachant que ceux-ci avaient pris conscience encore plus après les massacres de 08 mai 1945 commis à leur égard.

L'Algérie avait connu la montée du nationalisme et c'est l'indépendance qui est à l'apogée de leurs aspirations, à cause de leur contact avec les autres peuples. Durant cette période, les travailleurs algériens avaient traversé une phase importante dans la prise de conscience si on les compare aux ouvriers illettrés du départ qui croient que le colonialisme était leurs destin et ils doivent l'accepter car ils ne puissent rien y faire ou changer.

Concernant les mineurs et les agriculteurs, leurs position anticolonialiste depuis le départ, devenu ainsi indépendantiste suivront ainsi la voie progressive revendicative du mouvement national algérien.

### **1.3. Des efforts vers l'algérianisation des syndicats en Algérie**

En 1946, le mouvement national avait repris son activité après la libération des détenus politiques qui avaient repris leurs combat politique, Le PPA avait repris sous le nom de Mouvement des Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) avec la même tendance autonome et avec les même revendications ; l'AML devenu l'Union Démocratiques de Manifeste Algérien revendique également l'indépendance notamment après les massacres de 8 mai 1945.

Quant au PCA, il avait connu des changements radicaux, d'ailleurs le 20-21 juillet 1946, un congrès du comité central du parti s'est tenu où il s'autocritiqué concernant ses positions faibles vis-à-vis des massacres commis par le colonialisme français à l'égard des Algériens. Egalement il avait évoqué l'importance de la question des paysans algériens dans le mouvement national ainsi il avait appelé à la constitution d'un front national algérien pour la liberté et que la terre est à celui qui la cultive ainsi que le pain pour améliorer les conditions de vie. (AitMeddour, 2015 : p261).

Ce tournant radical dans ce parti avait contribué l'évolution des positions de la CGT ayant les activistes de ce parti en majorité de ses adhérents. A partir de la fin de l'année 1946, il y'avait eu même des efforts et tentatives de donner au mouvement syndical un caractère plus algérien et authentique conforme à la réalité du pays ainsi qu'à la nature des problèmes de l'Algérie ainsi l'algérianisation des cadres syndicaux au même temps. (Benallègue, 2005 :294).

Car avant cette période de la fin d'années 1946 et 1947, les syndicats en Algérie étaient rattachés directement à la France. Si on prend à titre d'exemple l'Union des Syndicats de Constantine, quand il y'avait eu une réunion du comité confédérale national qui était l'organisme dirigeant de la CGT, l'union des syndicats sera représenté par son secrétaire générale européen et ainsi était le cas également pour l'union de l'Algérois et de l'Oranais.

En étant que les trois responsables étaient européens et allaient en France pour se trouver en train de discuter de problèmes, de revendications et des méthodes d'actions qui

n'ont pratiquement rien à avoir avec la situation en Algérie qui était tout à fait différent et en parallèle les décisions qui étaient prises à Paris ne concernaient pas dans la pratique le mouvement syndical algérien et la situation qui prévalait à l'époque en Algérie.

Ce qui avait donné naissance à l'idée de créer quelque chose pour coordonner l'action des syndicats à l'échelle algérienne et c'était qu'à la fin de 1946 qu'il y a eu la conférence qui s'est tenue à Alger à laquelle assistaient les représentants des trois unions qui avait abouti à la nécessité de créer un organisme de coordination de l'action des syndicats en Algérie (CCSCA) qui verra le jour en 1947 et qui montre l'attention apporté par la CGT au mouvement national algérien durant cette période.

En outre, à la 3<sup>e</sup> conférence syndicale de décembre de la même année (1946), une décision prise était de créer des unions sectorielles dont celles des dockers, dessous-sol et de l'agriculture... dont ils avaient évoqué la question des paysans et l'obligation de créer un syndicat paysan dont la majorité des travailleurs sont algérien. Le mot d'ordre était « pas de syndicat, pas de mouvement syndical véritable sans syndicats d'ouvriers agricoles puissants ». Ainsi ils avaient évoqué les difficultés que traversaient les ouvriers algériens du côté sociale et économique dont la baisse du pouvoir d'achat, les augmentations des prix, ainsi le droit à l'assurance à tous les travailleurs sans discrimination sachant qu'à cette période ni les mineurs ni les ouvriers agricoles n'avaient le droit à l'assurance. (Djabi, 2005 : 85)

#### **1.4. Les secteurs miniers et agricoles dans les syndicats**

La lutte s'algérienise au fur et à mesure de l'organisation et de la contribution des autres secteurs tel que ceux des mines et de l'agriculture.

A partir de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, Les activistes du mouvement politique et syndical avaient évoqué à plusieurs occasions (reprise) la question des travailleurs agricoles notamment suivront les efforts d'algérienisation progressive des syndicats surtout avec la création de CCSCA.

Suite à ces évolutions, ils avaient décidé de créer un syndicat paysan pour élargir le champ d'action en allant vers les travailleurs des campagnes, là où il y'avait une forte concentration d'Algériens. (Djabi, 2005 : 79 )

Et c'est ainsi qu'ils avaient orienté le travail d'organisation vers les régions ayant des fortes concentrations des travailleurs et constituer des sections syndicales importante dans les domaines.

Les travailleurs étaient depuis longtemps soumis à une exploitation féroce des colons et victimes des discriminations et des méthodes de travail à qui les syndicats décident à leur apporter leurs solidarité et c'est ainsi que naisse la solidarité entre les travailleurs des villes et les travailleurs des campagnes ainsi entre les travailleurs algériens et les travailleurs d'origine européenne, ce qui avait abouti à créer une certaine atmosphère de lutte.

Les dirigeants de CCSCA avaient pu imposer ainsi la constitution d'un corps de contrôleurs des lois sociales en agriculture et parmi ce qu'ils avaient pu obtenir particulièrement dans les grands domaines, que les travailleurs agricoles soient traités différemment des travailleurs saisonniers car la plupart du temps durant la période des grands travaux, moissons, battage, vendanger par exemple, ces saisonniers venaient des autres régions et qu'ils étaient difficile d'organiser ou de faire participer à la lutte des ouvriers agricoles.

Ces travailleurs venus de régions beaucoup plus pauvres de l'intérieur du pays, étaient quelques fois utilisés par les colons contre leurs frères permanents pour briser soit les grèves, les luttes qui avaient lieu et l'élan revendicatif de ces travailleurs.

C'est ainsi qu'un décret de 24 février 1946 qui avait assimilé certaines catégories des travailleurs agricoles à ceux de l'industrie et du commerce à la fois sur le plan des avantages sociaux mais aussi la durée de temps de travail.

Cette activité avait abouti à la réunion des trois régions des représentants des sections syndicales des travailleurs de l'agriculture pour ensuite s'achever après une conférence nationale des travailleurs d'un secteur qui avait pratiquement que des Algériens (djabi,2005p84).

En plus de secteur agricole, il y'avait eu un effort de mobilisation des travailleurs de secteur minier car il y'avait énormément des mines et en parallèle une forte concentration d'ouvriers algériens qui pour la plus part venaient de l'agriculture. C'était pratiquement des paysans qui venaient travailler occasionnellement dans ces mines. Au

départ, les syndicats avaient été créés à l'origine par des travailleurs européens et qui n'occupaient que des fonctions de cadres ou de maîtrise.

## **2. La vie syndicale de 1947 à 1950**

Vu les tensions entre les différents courants de la CGT, cette dernière finit par être divisée et d'autres syndicats verront le jour en Algérie à partir de la fin de 1947 ce qu'on n'estime pas comme étant avantageux pour la CGT qui va perdre une partie de ses adhérents.

### **2.1. La situation syndicale en Algérie**

En septembre 1947, l'Algérie avait été dotée d'un statut (le statut de l'Algérie) ce qui a fait en sorte que le traitement des questions sur le plan syndical serait en Algérie, mais aussi dans la même année, la CGT avait connu une scission due aux oppositions d'opinions entre les communistes et les socialistes au sein de la CGT et aussi l'intervention américaine sous prétexte de la guerre froide. (djabi ,2005 :84)

Cette scission avait causé la naissance de la force ouvrière (FO), dont la majorité des adhérents étaient européens, De côté algérien, le P.P.A.-M.T.L.D avaient encouragé les Algériens à intégrer la CGT ce qui n'avait pas effectué ni affaibli le mouvement syndical en Algérie.

D'ailleurs à cette phase et à partir de 1947, il y'avait même des tentatives pour la création d'une centrale syndicale algérienne. Le PPA-MTLTD en 1948 s'enorgueillissait d'avoir mis sur pied neuf syndicats clandestins composés uniquement d'adhérents algériens et songeaient même de créer une fédération algérienne calquée sur le modèle de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT).

Elle bénéficiait de l'aide de la société commerciale El Amel et devrait s'associer aux unions syndicales des pays frères. Ses directives ouvrières se datent de février 1948, le moment même où le PPA envisagea comme nécessaire l'intégration d'un syndicalisme

algérien dans une fédération nord-africaine qui ne va pas être réalisé avant 1954. (Ageron, 1989 :455).

De côté des travailleurs agricoles, jusqu'ici, les empêchements de les encadrer avaient été encore présents car ; premièrement une grande partie d'entre eux étaient saisonniers, deuxièmement, ils étaient observés par les colons et au cas où ceux-ci affichent une orientation de lutte syndicale, ils seront virés de leurs travail. (Ait Meddour, 2015 :275).

## **2.2. Les syndicats en Algérie après la scission**

### **2.2.1. La Confédération Générale de travail (CGT)**

Après la scission de la CGT, beaucoup de ses adhérents, les Européens notamment l'avaient quitté pour rejoindre les autres syndicats ; la FO et la CFTC ou bien les syndicats indépendants mais en parallèle beaucoup d'Algériens avaient choisis de la rejoindre surtout ceux des secteurs miniers, des chemins de fer, des transports, ce qui l'avait aidée à récupérer ce manque et aussi garder son poids.

D'après les sources de police datée de novembre 1948, sur l'ensemble des 148350 travailleurs qui se trouve à ce moment à Alger sans citer les travailleurs de secteur agricole, le nombre des travailleurs qui n'ont pas encore intégré les syndicats était 54451 travailleurs, ce qui représentait 36.70% et la CGT regroupe 70235 adhérents ce qui veut dire 47.34 de l'ensemble des travailleurs au temps que la CFTC compte 9.30 % suivie par les syndicats indépendants avec 3.83 % de l'ensemble d'adhérents et en dernier vient la FO avec 2.83% d'adhérents ce qui explique la domination de la CGT sur la syndicalisme algérien et cela malgré la diminution de ces adhérents depuis 1948.

### **2.2.2. La force ouvrière (FO)**

Cette dernière avait connu une dure naissance surtout face à la présence de la GCT qui domine le syndicalisme en Algérie depuis de longues années. Sa première apparition en Algérie était en 1948 dans le secteur des chemins de fer, à Alger, Bouira, Constantine, Annaba, Elkhroub, Tébessa et à Oran. Elle manquait de moyens et au courant de première année de sa création, ses adhérents tiennent leurs réunions dans des caves qui ressemblent à des réservoirs. Concernant ses adhérents, la presque totalité d'entre eux étaient des cadres et qui sont majoritairement européens car la FO n'a pas pu se concentrer aux seins des travailleurs algériens. (Ait Meddour, 2015 :278).

Le programme revendicatifs de la FO se base sur la préservation des privilèges qu'avait les travailleurs d'origine européenne en Algérie ainsi ceux qu'avaient une minorité d'Algérien également, l'application des lois sociales appliquées en France en Algérie, attribution des allocations familiales aux travailleurs de secteur agricole et l'application des salaires en vigueur en France (Ait Meddour ,2015 :279).

La FO, malgré son caractère professionnel relie toujours l'Algérie à la France d'après ce qu'on peut voir dans les discours de ses responsables, ce qu'avait bien précisé

Jean Brown dans son livre sur l'histoire du mouvement ouvrier français en précisant que cette dernière avait toujours soutenu la politique coloniale.

### **2.2.3. Les syndicats indépendants (SI)**

Ils avaient fait leur apparition également après la scission en décembre 1947 et avaient commencé à intégrer dans ses rangs depuis 1949 les fonctionnaires uniquement. Ces syndicats revendiquent principalement l'égalité des salaires en France et en Algérie.

### **2.2.4. La Confédération Française des travailleurs Chrétiens (CFTC)**

Celle-ci avait une histoire plus ancienne en Algérie qui remonte à l'an 1920 mais c'était qu'après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale qu'elle s'est propagée, elle s'appuie sur les principes de la religion chrétienne dans ses revendications qui oppose la force et l'argent ainsi que la machine, elle préfère les négociations avec le patronat qu'aux grèves.

Concernant les revendications, ce syndicat demande de garder les acquis dont avaient bénéficié les travailleurs et fonctionnaires européens et l'augmentation des allocations familiales et l'attribution des pensions se aux femmes au foyer et le règlement des problèmes qu'avaient connu les assurances sociales en Algérie... (Ait Meddour, 2015 :280-281).

## **2.3. Les Algériens dans les syndicats**

La majorité des Algériens restent dans la CGT, certains syndicalistes du mouvement cégétiste évoquent à présent la question de la lutte nationale clairement et la nécessité de lier la lutte ouvrière et la lutte nationale malgré les positions paraissant contradictoires de certains autres.

«Les travailleurs (sont) de plus en plus conscients que leur lutte pour leurs revendications sont inséparables de la lutte pour la liberté », affirme le responsable à la fois du CCSSCA, de l'UD d'Alger et de l'union algérienne de l'alimentation Ali Ben Smail, devant le congrès de la CGT tenu à Paris en 1948.

Un autre responsable Dahmane Guessoum exprime la même préoccupation en termes plus modérés, il est vrai, devant le congrès des cheminots de l'Algérie de février 1949 quand il préconise en arabe et en français« une union toujours plus étroite avec les masses musulmanes, pour l'émancipation du peuple algérien, et souligne que le rôle des

syndicalistes CGT est de « libérer le peuple algérien des seigneurs de la colonisation ». (Benallégue, 2005 :298).

### **3. Le mouvement gréviste en Algérie amorcé en 1947**

À la fin des années 1940, l'Algérie avait connu une dégradation des conditions de vie, ce qui avait provoqué des mouvements de grèves massives dirigés par la CGT qui avaient en parallèle provoqué la réaction des autorités coloniales.

#### **3.1. La dégradation des conditions de vie**

La période de la fin des années 1940 avait connu une dégradation des conditions de vie. Un rapport établi à l'occasion de la 4<sup>e</sup> conférence de la CGT d'Algérie tenue au début de 1950 indique que les salaires de 1948 est deux fois inférieurs à ceux de 1938 sachant que même à cette date les conditions de vie n'étaient nullement convenables ni satisfaisantes. Les prix des produits alimentaires indispensables en mars 1947 était comme suit ; le litre de lait était à 24 Frs et celui de l'huile à 96 Frs, le kilo de pomme de terre était plus de 15frs en mois de juillet-août 1947 et à 45 frs jusqu'à 60 frs en septembre de la même année.

Quant aux salaires, le salaire mensuel minimum fixé par les autorités coloniales à 5300 frs qui n'était pas respecté d'ailleurs, ce qui était insuffisant même pour les catégories qui avaient le bénéfice d'un salaire garanti comme les cheminots et les tramwayistes. Le salaire mensuel des dockers en 1947 dans les meilleurs des cas était environ 9000 frs mais la majorité d'eux ne touchent que 2000 frs à 4000 frs.

Concernant les agriculteurs, les salaires minimaux journaliers des travailleurs agricoles non spécialisés qui n'étaient pas respectés d'ailleurs étaient entre 130 francs et 144 francs en septembre 1947.

A la même période, le salaire horaire d'une main d'œuvre ordinaire dans les mines était censé être officiellement de 31 francs pour les mineurs de fond et de carrière, et de 29 francs pour les mineurs de jour. (Benallégue, 2005 : 301-302).

#### **3.2. L'ensemble des grèves organisées**

Les grèves à partir de 1947 ont touché un grand nombre de corporations ; les ouvriers agricoles, les mineurs, ainsi que les fonctionnaires et les cheminots. L'Oranie particulièrement avait une place importante dans ce mouvement et elle avait compté 4300 grévistes dont 14% de cheminots, 13% de dockers, 13% de travailleurs de travaux publics,

12% de mineurs, 7% de fonctionnaire qui avaient arrêté le travail dans 26 corporations pendant 15 jours pour ; augmentations de salaires agricoles qui était une revendication fixée par le CCSCA.

La localisation saisonnière des grèves c'était à partir de mois de juin que les mouvements grévistes se multipliaient à Alger, tous les jours et dans les divers secteurs de l'économie ce qui n'avait pas plu à la CFTC qui avait montré son opposition vis-à-vis le caractère politique de ces grèves.

Dans le constantinois à la fin de mois de novembre et les deux premières semaines de décembre de la même année, il y'avait surtout des grèves de la part des travailleurs de l'état, cheminots, qui avaient effectué plusieurs cessations de travail d'une durée inégale pour les mêmes raisons que dans l'Oranie. Pour l'Algérois, les grèves avaient déclenché le 27 décembre 1947 qui s'étend à plusieurs villes de département ayant un caractère politique et insurrectionnel. La région d'Ain Témouchent avait connu également un mouvement gréviste notamment d'ouvriers agricoles considéré le plus ample de l'année (25000 grévistes sur 4000 pour toute l'Algérie). La mine de Kouif avait connu une grève de ses mineurs le mois de juillet.

Les cheminots entrent en grèves répétées mais qui durent au maximum 24 heures sur les ports d'Alger et d'Oran. Les ouvriers agricoles de l'Oranie avaient arrêté le travail dans 85 propriétés à la fois avec un degré avancé d'organisation. Ces derniers avaient pour but l'augmentation des salaires et l'octroi de diverses primes ainsi la réintégration de licenciés. Ces grèves furent organisées et dirigées par la CGT et implanté dans toutes les corporations où elles avaient lieu ce qui explique le grand succès voyant les augmentations des salaires qui avaient été accordées dans presque tous les cas. Quant aux ouvriers agricoles, ils avaient obtenu satisfaction d'une partie de leurs revendications comme l'augmentation des salaires. **(Voir la figure N02 p 68 et 03 p 69).**

### **3.3. La réaction des autorités françaises vis-à-vis des grèves**

Les autorités coloniales avaient répondu aux grèves déclenchées à partir de 1947 par une répression qui avait pris des différentes formes qu'elles intensifient lors des grèves de la fin de 1947. En novembre – décembre 1947 un projet de lois à Schuman était discutée et qui avait pour but de museler la classe ouvrière et annihiler toute l'action syndicale.

La répression coloniale avait conduit à l'arrestation de plusieurs grévistes ainsi que trois responsables de la CGT, parmi eux le secrétaire général de syndicat Bache Béranger. Ils avaient aussi bloqué les informations ouvrières sur les grèves avec la saisie de journal

syndical. Le Travail le 30 novembre au 01 décembre 1947 laissant le champ libre à la presse coloniale et patronale et à la radio d'Alger.

Lors des grèves qui se sont déroulées dans l'Oranie, la colonisation avait intervenu massivement en arrêtant les délégués syndicaux pour casser une action qui menât les internes de la colonisation dans la région.

Lors des grèves des mineurs de 1948, les autorités françaises étaient vigilantes ; « un télégramme du ministère de l'intérieur daté le 23 octobre 1948 enjoint aux préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine de « de lacérer les affiches, et d'effacer les inscriptions injurieuses à l'égard du gouvernement » (Benallégue, 2005 : 312).

Un second télégramme portant la même date, est adressé par le même ministre, Jules Moch, au gouverneur général d'Algérie, où il est précisé que « les préfets des départements dans lesquels les grèves se poursuivent, conservent tout l'attitudes pour continuer l'interdiction des passages (des films) qui étaient considérés à Paris comme inoffensifs, et qui pourraient avoir une influence néfaste sur l'état d'esprit de la population locale » et lui ordonne : « vous surveillerez enfin très attentivement les films actualités particulières qui n'ont pas été soumis à l'examen préalable et qui pourraient le cas échéant être intercalés dans les programmes. Vous les interdirez si nécessaire » (Benallégue, 2005 : 312). Un troisième télégramme daté de 06 novembre 1948 on allant dans le même sens parvient aux autorités d'éviter la projection dans les cinémas des bandes filmées d'actualité relatives aux grèves et présentant les autorités dans des situations difficiles ou exposant des scènes violentes entre la police et les grévistes. C'est ainsi que les grévistes dans l'Oranie avaient subi cette répression ; les ouvriers agricoles et les mineurs kenadza, les traminots d'Oran, les ouvriers de nettoyage et les employés des salines d'Arzew.

Dans l'Algérois, des dockers et d'autres employés avait subi une étroite surveillance. Quant au sud, 23 ouvriers du bâtiment était arrêtés et mal traités lors d'une grève à Tadjemout près de Laghouat.

La CGT avait soutenu les grévistes en menant une action d'information et de sensibilisation ainsi était le cas de PCA dont les militants sont souvent des militants de la CGT.

**Conclusion**

Les tentatives de constituer un syndicat algérien n'avait pas réussi à cette étape mais la CGT accorde au fur et à mesure plus d'importance aux Algériens et à la question nationale ainsi qu'aux catégories marginalisées et disqualifiées comme les mineurs et les agriculteurs notamment, malgré leurs faible apparence jusqu'à cette phase.

*Chapitre II*  
*Le mouvement syndical de*  
*1950 jusqu'à 1954*

## 1. La situation sociopolitique de l'Algérie

Durant cette période, l'Algérie est dans une situation critique économiquement, cette crise avait touché tous les secteurs mais plus fortement le secteur agricole et minier, ce qui avait engendré de grands problèmes sociaux que les Algériens avaient été obligés de faire face. Au même temps, le côté politique était face à un challenge de réunir tous les mouvements politiques algériens malgré leurs différences pour un seul but qui était l'indépendance de l'Algérie.

### 1.1. Une profonde crise économique en Algérie

Les Algériens pendant les années cinquante avaient vécu une misère à cause de la succession des crises. Les travailleurs de secteur agricole avaient plus souffert de malnutrition et de faim. D'ailleurs, même les rapports officiels n'avaient pas caché cette situation misérable. Cela l'avait annoncé la commune mixte de Chelf en 1954 au sujet de la malnutrition, où elle avait annoncé que les cent mille francs pour la nourriture et l'habillement de six personnes en un an, obligent les familles à se battre pour le pain et le lait. (Ait Meddour, 2015 :312-314)

D'autre part, un autre résultat négatif de cette politique coloniale avait été le chômage qui a été l'un des plus gros problèmes qui avait affecté les Algériens, et cela était dû à la faible croissance économique, en particulier dans les activités non agricoles, opposée à une rapide croissance de la population, qui avait conduit à une augmentation du pourcentage de demandeurs d'emploi, ainsi qu'il avait été indiqué dans le rapport annuel de 1954 sur le chômage qui avait été dû au caractère agricole de l'économie algérienne, et à l'application du système de récolte unique et de l'agriculture extensive, qui avait été considérée comme la seule possible à cause des conditions climatiques et géographiques. (Ait Meddour, 2015 :314-315) .

Aussi un autre facteur de l'augmentation du chômage avait été l'entrée de la mécanisation dans le secteur agricole, où le nombre de chômeurs en février 1954 avait atteint environ 250 mille chômeurs selon le rapport du gouverneur général d'Algérie, cependant, ce nombre concerne ceux enregistrés dans les bureaux de l'emploi et les municipalités uniquement. Ce qui avait aggravé la situation c'était que la France avait fait venir plus de pieds noirs en Algérie. (Ait Meddour, 2015 : 316-319).

Les autorités coloniales avaient lié la question du chômage à la croissance rapide de la population algérienne, et de l'autre côté, le gouverneur général l'avait attribué à la baisse des prix des produits agricoles qui avait entraîné une baisse de l'activité commerciale et sûrement une augmentation du nombre de chômeurs. Et pour diminuer ce chômage, 339,5 millions de francs avaient été alloués sur le budget de l'Algérie pour la constitution d'ateliers de chômage, mais ce montant n'avait permis qu'une garantie de salaire de 20 jours pour chaque travailleur, ce qui a été confirmé par le gouverneur général lui-même. (Benallégue, 2004 :333-334).

Ce chômage étouffant avait augmenté la migration interne et externe, la migration interne avait été représentée par la migration des résidents ruraux vers les villes, ainsi que la migration des résidents des zones tribales vers les municipalités habitées par des arabes. Quant aux migrations externes vers la France, notamment à la recherche d'un travail ou pour l'exercice de diverses activités économiques. Les autorités françaises avaient rencontré de grandes difficultés en termes de contrôle du grand nombre d'immigrés heurtées au manque d'offres d'emploi sur place et même des problèmes de logement. Cela avait été confirmé par le rapport de presse de département d'Alger concernant l'emploi à la métropole qui ne pouvait pas accueillir que les ouvriers qualifiés, et que de nombreux immigrés se sont retrouvés sans travail ni logement, et dans un état de pauvreté (Ait Meddour, 2015 : 320-323)

Un autre aspect des problèmes avait été la faiblesse des salaires, notamment en ce qui concerne le secteur agricole où on trouve les plus bas salaires par rapport à d'autres secteurs. C'était ce que les statistiques officielles pour l'année 1954 avaient indiqué que le nombre de familles agricoles qui avaient vécu dans un niveau faible avait été estimé à environ 800 mille familles. (Benallégue, 2004 :335-336)

D'ailleurs, en ce qui concerne l'assurance sociale pour ces travailleurs, un grand nombre d'entre eux n'avaient pas bénéficié de l'assurance sociale, malgré le fait que le nombre de travailleurs qui travaillent en permanence avait atteint 200 mille travailleurs, en plus de ceux qui travaillent temporairement, en particulier dans les périodes des grands travaux comme la récolte. Le nombre avait atteint environ 500 mille travailleurs, qui avaient vécu dans des conditions misérables, donc cela confirme que le salaire des travailleurs de secteur agricole avait été deux fois inférieur à ceux des secteurs commercial et industriel (Ait Meddour, 2015 : 330).

## 1.2. La répression renforce l'union de mouvement national

L'an 1950 était caractérisée par une montée de violence coloniale en Algérie. Cette violence était contre le mouvement national et également contre le mouvement ouvrier. Cette répression avait commencé en mars 1950 lors de la découverte de l'OS, qui avait entraîné de nombreuses perquisitions et arrestations parmi les militants du PPA/MTLD et des responsables dans la CGT. D'autre part, le nouveau gouverneur général « Léonard<sup>1</sup> » pour masquer les aspirations anticoloniales et indépendantistes des Algériens, il avait continué de falsifié les élections, telles que les législatives du 17 juin 1951, où le MTLD et UDMA avaient perdu leur siège, et le PCA avait détenu deux sièges mais dans le deuxième collège et il avait gardé deux sièges dans le premier collège. Un autre côté de répression avait été parmi les fondements du système colonial c'était la saisie régulière de la presse nationaliste et l'interdiction de la liberté du culte musulman. (Benallégue, 2004 :337-338).

Cela avait mené à la création du Front Algérien pour la Défense et le Respect de la Liberté, pour but de lutter contre la répression. D'ailleurs, c'était le fruit de l'union entre les militants nationaux des différents mouvements. Sa création avait passé par plusieurs réunions entre l'UDMA, les Oulémas, MTLD, le PCA, mais les élections de 17 juin 1951 étaient un déclic pour eux à cause de la politique coloniale de truquer les élections. Le 05 août 1951 avait été tenu une assemblée constituante à Alger avec la présence d'environ 700 à 800 délégués, qui avaient approuvé à l'unanimité la création de « Fédération Algérienne de défense et de Liberté » avec des objectifs qui sont : l'annulation des élections législatives qui avait déroulé le 17 juin à cause de la falsification, le respect des libertés fondamentales y compris la presse et les assemblées, la lutte contre l'oppression sous toutes les formes et la libération des détenus politiques. (Collot, 1978 : 289-290).

L'activité de ce front s'était poursuivie depuis sa fondation jusqu'en 1952 sans réaliser les aspirations du peuple algérien à cause de la contradiction des idées entre les courants du Front, tel que Messali al-hadj qui n'avait pas accepté d'abandonner la revendication de l'indépendance de l'Algérie. Par contre, le PCA n'avait aucune envie de se séparer de la France ni l'idée de mettre en place un parlement algérien. L'incompatibilité de ces partis et leurs opinions divergentes sur les questions très

---

<sup>1</sup> ROGER Léonard : gouverneur général de l'Algérie française du 12 avril 1951 au 26 janvier 1955.

importantes dont l'indépendance, avait été l'origine de sa dissolution le 05 août 1952 et son échec de réunir les mouvements politiques algériens. (Benallégue, 2004 : 339-344).

## 2. Les luttes syndicales des mineurs et des agriculteurs

Vu l'état économique de l'Algérie pendant les années cinquante, le secteur agricole et minier était en situation de crise, ceci avait poussé les travailleurs des deux secteurs à lutter et revendiquer leurs droits avec des grèves et des manifestations. Leurs revendications étaient essentiellement salariales.

### 2.1. Le secteur minier

Les grèves des mineurs avaient été longues et difficiles, puisqu'elles ont duré plusieurs semaines à Timzrith entre décembre 1950 et janvier 1951, et avaient duré plusieurs mois à Boukaid (120 jours), Zakar, Sidi Maarouf, Boukhaima, Bouamrane et Alia. Quant aux grèves de courte durée de moins de 24 heures, elles ne se produisent que rarement. Le nombre des participants était toujours élevé. (djabi, 2005 : 85-86).

Les travailleurs avaient obtenus quelques avantages grâce à ces grèves, dont la plus importante était l'augmentation relative des salaires. La CGT avait joué un rôle très actif également dans ces grèves, où les mineurs avaient perçu 500 francs par personne pour environ 4 mois de lutte durant l'automne et l'hiver 1952 et 1953. (Ait Meddour, 2015 : 333-334).

Le colonialisme avait réagi très violemment à ces grèves, dont les grèves de Miliana en octobre 1952 qui avaient entraîné l'arrestation de 27 personnes. A Timzrith, les autorités coloniales avaient fermé les portes des mines à 800 mineurs pendant plusieurs mois (du 26 août 1953 jusqu'à 26 avril 1954).

Les revendications des mineurs à cette période tournent autour des salaires et des mesures de sécurité dans les mines. D'ailleurs les délégués des mineurs à Constantine avaient présenté une pétition au ministre de l'intérieur français comprenant : la fixation des salaires, l'augmentation des allocations familiales, l'augmentation de la pension de retraite dans le secteur minier, suppression des amendes et des suspensions de travail. (AitMeddour, 2015 : 333-334). **(Voir la figure 06 p 72)**

## 2.2. Le secteur agricole

Concernant les agriculteurs, leurs luttes avaient été faibles à cause de la difficulté d'organiser les travailleurs ruraux dans le cadre du travail syndical en raison de leur dispersion et de leur déplacement constant. En avril 1951, le Parti Communiste Algérien avait mobilisé les travailleurs du secteur agricole pour rejoindre les syndicats paysans, considérant que la victoire sur l'impérialisme dans un pays avec des organisations paysannes comme l'Algérie dépend de la participation directe et active de la paysannerie aux luttes.

La CGT avait mené une large campagne et une conférence présidée par CARO<sup>1</sup> au foyer civil (actuellement Palais du Peuple) le 11-12-12 novembre 1951, afin de mettre les bases de l'organisation syndicale et revendicative. Avec la présence de 138 délégués (44 de département d'Alger, 55 de d'Oran, 34 de Constantine, en plus de 5 invités).

Au cours du colloque, Lakhdar Kaidi<sup>2</sup>(voir la figure 04 p 69) avait présenté les revendications des ouvriers qui tournent autour de : l'augmentation des salaires, la limitation des heures de travail, versement des allocations familiales, application des réformes agraires, suppression des communes mixtes. Mais cette conférence avait connu l'absence de plusieurs délégués, aussi la majorité d'entre eux avaient été désignés par la CGT et non mandatés par leurs collègues. Mais cette conférence reste la première du genre.(Voir la figure 06 p 72)

D'un un autre côté, le secrétaire général de la Fédération Algérienne des Syndicats Agricoles Ali Khoudja Mohamed avait déclaré que le syndicat cherchait à mobiliser tous les travailleurs dans les rangs de la CGT afin de lutter contre le patronat et pour améliorer leurs conditions de vie. (Djabi, 2005 : 105-110).

De sa part, la délégation de la Confédération générale des syndicats algériens avait présenté à Paris en 1954 au ministre de l'intérieur français un ensemble de revendications qui sont : l'augmentation globale des salaires du secteur agricole, la généralisation du système des allocations familiales, l'application de la loi relative au horaires annuelles pour le secteur agricole, qui avait été estimé à 2400 heures, l'application du système de

---

<sup>1</sup>- CARO : conseiller de la fédération française et secrétaire général de la fédération de l'agriculture de la confédération générale du travail à l'époque.

<sup>2</sup> -KAIDI Lakhder : un acteur d'une période cruciale de l'histoire politique, sociale et syndicale de l'Algérie.

salaire annuel , la répartition des terres appartenant aux domaines et aux communes aux ouvriers agricoles ainsi qu'aux petits agriculteurs qui ne possèdent pas des terres.

D'autres conférences syndicales agricoles avaient été tenues à Blida, Mitidja, Cherchell et Dourbie le 15-16 aout 1954, à la veille du début de la saison des récoltes. Avec presque les mêmes revendications des conférences précédentes dont les plus importantes sont : la fixation des horaires de travail (de cinq heures à dix heures et demie le matin, puis de quatorze heures du l'après-midi à dix-huit heures du soir, ce qui représente neuf heures de travail par jour), la non-discrimination dans l'emploi.

Parmi les grèves qu'avaient menées les ouvriers du secteur agricole, on cite les grèves des vendangeurs en septembre 1950 dans le département d'Alger. De même les grèves d'avril 1951 à Bordj El-kifan, Reghaia, AinTaya, Rouïba, BirKhadem, Blida, Cherchell, qui coïncident avec les grèves de Constantine, Skikda, El-Harouche, Annaba et Ain Regada. Par contre les grèves de ben badis à Oran en septembre 1952 avaient été marquées par leur caractère insurrectionnel, au point que les autorités françaises avaient formé des milices pour y faire face, selon ce qu'avait déclaré le maire d'El-Amriy après d'Oran.

Les grévistes avaient attaqué un centre de police et ils avaient cassé les portes d'une résidence militaire et d'une caserne d'arme et même ils avaient détruit des poteaux d'électricités. Les forces françaises avaient réagi agressivement par l'arrestation et l'emprisonnement d'une trentaine de syndicalistes. La CGT avait été engagée à défendre les accusés et les détenus et à aider financièrement leurs familles. Les grévistes avaient réussi à avoir quelques revendication comme l'augmentation du salaire journalier de 59 à 100 francs. (Ait Meddour, 2015 : 335-340).

### **3. Les syndicats actifs dans cette période**

Pendant cette période, en Algérie il y'avait plusieurs syndicats actifs mais la plus importante était la CGT qui avait créés la CCSA après le UGSA dans le but d'améliorer la situation des travailleurs qui était marginalisées par la centrale en France. D'autres syndicats telles que le FO, CFTC, SI existaient, mais ils étaient moins numériquement par

apport à la CGT. L'objectif de ces syndicats était réuni dans l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et surtout leurs salaires.

### **3.1. La CGT en Algérie : du CCSA à UGSA**

Après la quatrième conférence de la Confédération Générale du Travail qui était tenue le 13-14-15 janvier 1950, qui avait réuni 314 délégués représentant 350 syndicats, un comité de coordination des syndicats alliés en Algérie a vu le jour. Selon Benallégue : « les délégués ouvriers (commerce, industrie, agriculture) au nombre de 192 soit 61,14% y sont déjà prépondérants, les fonctionnaires et employés des services publics au nombre de 39 représentants moins du tiers, 29,6% des congressistes alors que les ouvriers agricoles comptés à part et au nombre de 11 ne sont que 3,5% des participants, signe évident d'une syndicalisation encore faible à la campagne, syndicalisation pratiquement clandestine à cause de la violente répression de la part des colons »(Benallégue,2004 : 345).

L'CCSA avait regroupé 58 adhérents, 31 Algériens et 27 Européennes et le bureau exécutif avait regroupé 15 adhérents parmi eux 09 Algériens et 06 Européens. Ils étaient tous membre de la CGT et certains d'entre eux étaient des militants du PCA. Et pour le secrétariat de ce comité, il était dirigé par un Européen et trois Algériens. D'ailleurs, après cette nouvelle restructuration dans la composante de la direction de la fédération, les Algériens avaient occupé de hautes fonctions de responsabilités officielles et à grande échelle contrairement aux périodes antérieures.

L'objectif principal de la mise en place de ce comité était de traiter de manière adéquate les problèmes liés aux syndicats CGT en Algérie, qui avaient été marginalisés par la centrale française, tels que la situation des travailleurs et la situation coloniale elle-même.

Lors de la cinquième conférence de la CGT le 24 mai 1954, avait été annoncé la création de l'Union Générale des Syndicats Algériens pour remplacer le Comité de Coordination des Syndicats Alliés en Algérie, et pour cela, il avait distribué un document qui comprenait les statuts de UGSA.

D'ailleurs, la conversion de la CGT en UGSA en juin 1954 avait donné une nouvelle impulsion à l'activité syndicale, surtout la question de l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs qui avait été au premier plan en raison de la grande différence entre les salaires adoptés en France et en Algérie durant cette période, notamment dans le secteur agricole.

Pour cela, la confédération avait demandé dans sa cinquième conférence de reconsidérer le budget de l'augmentation des salaires, elle avait également demandé une révision du système allocations et son élargissement aux travailleurs agricole et une augmentation de sa valeur de 25%, et la mise en œuvre de la loi relative au volume horaire annuel estimé à l'époque à 2400 heures pour le secteur agricole, l'adoption du système de salaire horaire au lieu du salaire journalier, et aussi d'obliger le patronat de s'intégrer et de s'engager dans la distribution des terres de l'état aux paysans.

L'union avait également traité le problème du chômage dû à la fermeture de nombreuses mines et le ralentissement de l'industrialisation. La conférence avait également abordé les questions de répression dont sont victimes les travailleurs dans l'exercice de leur droit syndical, notamment dans le secteur agricole, comme elle avait demandé la nécessité de respecter les libertés syndicales et démocratiques et de réintégrer les travailleurs licenciés suite aux activités grévistes (Benallégue, 2004 : 346-352).

### **3.2. Les autres syndicats : FO, CFTC, SI**

A part la CGT et ces branches, il y avait d'autres syndicats sur le terrain, représentés par la Force Ouvrière qui se caractérisait par la faiblesse et elle était concentrée dans le département d'Alger uniquement. **(Voir annexe 02 p 65)**

Il y'avait aussi la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, qui avait su élargir sa base de lutte dans les rangs des travailleurs algériens jusqu'à en arriver à convaincre pas mal d'algérien de l'adhérer et malgré qu'ils restent minoritaire par rapports aux européens leurs nombres étaient quand même considérables. Elle avait également réussi à convaincre les travailleurs musulmans que le christianisme respecte toutes les autres religions et croyances. **(Voir annexe 03 p 66)**

On trouve également les syndicats indépendants qui étaient liés aux fédérations françaises. Ces syndicats avait connu un développement qu'on peut constater dans nombre de ces adhérents qui double ceux de FO qui était donc à la troisième place après la CGT et la CFTC dans le département d'Alger (Ait Meddour, 2015 : 370-376). **(Voir annexe 03 p 67)**

Malgré leurs divergences dans plusieurs sujets très importants tel que la question de l'indépendance, elles avaient su adopter sur d'autres questions des positions unifiées comme par exemple sa confrontation avec le patronat ou l'administration coloniale, en plus

des luttes communes en faveur des chômeurs, elles avaient adopté une position unifiée sur la question d'augmentation des salaires dans tous les secteurs sous la commission suprême algérienne des conventions collectives. Cela avait été approuvé à travers l'une des réunions du 22 octobre 1953, où les représentants des trois syndicats soumettent des propositions pour étudier la question de l'augmentation des salaires dans tous les secteurs, car la question de l'augmentation des salaires était devenue une revendication urgente et ne pouvait pas supporter l'attente (Ait Meddour, 2015 : 377).

## **Conclusion**

Les années 1950-1954 avaient été marquées par une augmentation significative du chômage et une baisse des salaires des ouvriers, qui avait touché surtout les secteurs agricoles et miniers, ce qui avait conduit les ouvriers à se soulever pour revendiquer leurs droits.

En ce qui concerne les syndicats, les Algériens étaient toujours sous la direction de la CGT et d'autres syndicats, mais ils étaient tous français, ce qui signifie que jusqu'en 1954 les Algériens n'ont pas pu constituer un syndicat national autonome des centrales métropolitaines.

Sur le plan politique, tous les courants avaient travaillé à unifier leurs orientations en un seul parti, mais cela n'avait pas duré longtemps et le projet a échoué.

# *Conclusion*

## Conclusion

---

Durant notre étude de la thématique du combat syndicaliste en Algérie et notamment celui des ouvriers mineurs et agriculteurs on a conclu que le colonialisme français en s'installant en Algérie avait apporté avec lui une politique économique et sociale qui n'était nullement au profit des Algériens à qui ils ont fait subir une discrimination et une marginalisation, vivant ainsi dans l'insuffisance et l'injustice, surtout aux catégories des mineurs et des agriculteurs.

La politique de dépossession des terres algérienne appliquée par les autorités françaises était le premier acte vers la paupérisation des Algériens et la naissance de la classe ouvrière prolétarienne algérienne.

La loi de la conscription obligatoire des Algériens de 1912 et le contact avec les autres peuples ainsi que l'émergence des idées communistes qu'avait connu le monde après le déclenchement et la réussite de la guerre bolchevique avait aidé les Algériens à prendre conscience de la situation qu'ils vivent sous le régime colonial.

La loi de 1884 avait permis la constitution des syndicats en France et en parallèle en Algérie au temps qu'elle est liée à la France est considérés en tant que département français (la CGT, CFTC) apparaissent en Algérie.

Les Algériens avaient connu les syndicats dans le cadre des syndicats français, ces derniers avaient même encouragé toutes les catégories des travailleurs à rejoindre la CGT et la CGTU. Cela a permis aux Algériens d'apprendre les principes de la lutte sociale.

La CGT au fur à mesure du temps s'est trouvée impliquée dans la question nationale à partir de 1947.

Les nombres d'adhérents algériens dans les syndicats s'augmentait au fur et à mesure de temps et à partir de 1946, des progrès considérables ont été réalisés de la part des Algériens qu'on trouve dans les postes de responsabilités dans les syndicats ce qui n'était pas le cas auparavant, cela leur a permis de tenter de créer un syndical purement algérien mais c'est qu'après le déclenchement de la guerre de libération que ce souhait verra le jour avec la constitution de UGTA et de l'USTA.

Les grèves déclenchées à la fin des années 1940 qui avaient touché toutes les catégories d'ouvriers dont les ouvriers agricoles et miniers étaient le résultat des conditions de vie catastrophiques qu'avait engendrées la deuxième guerre mondiale.

## Conclusion

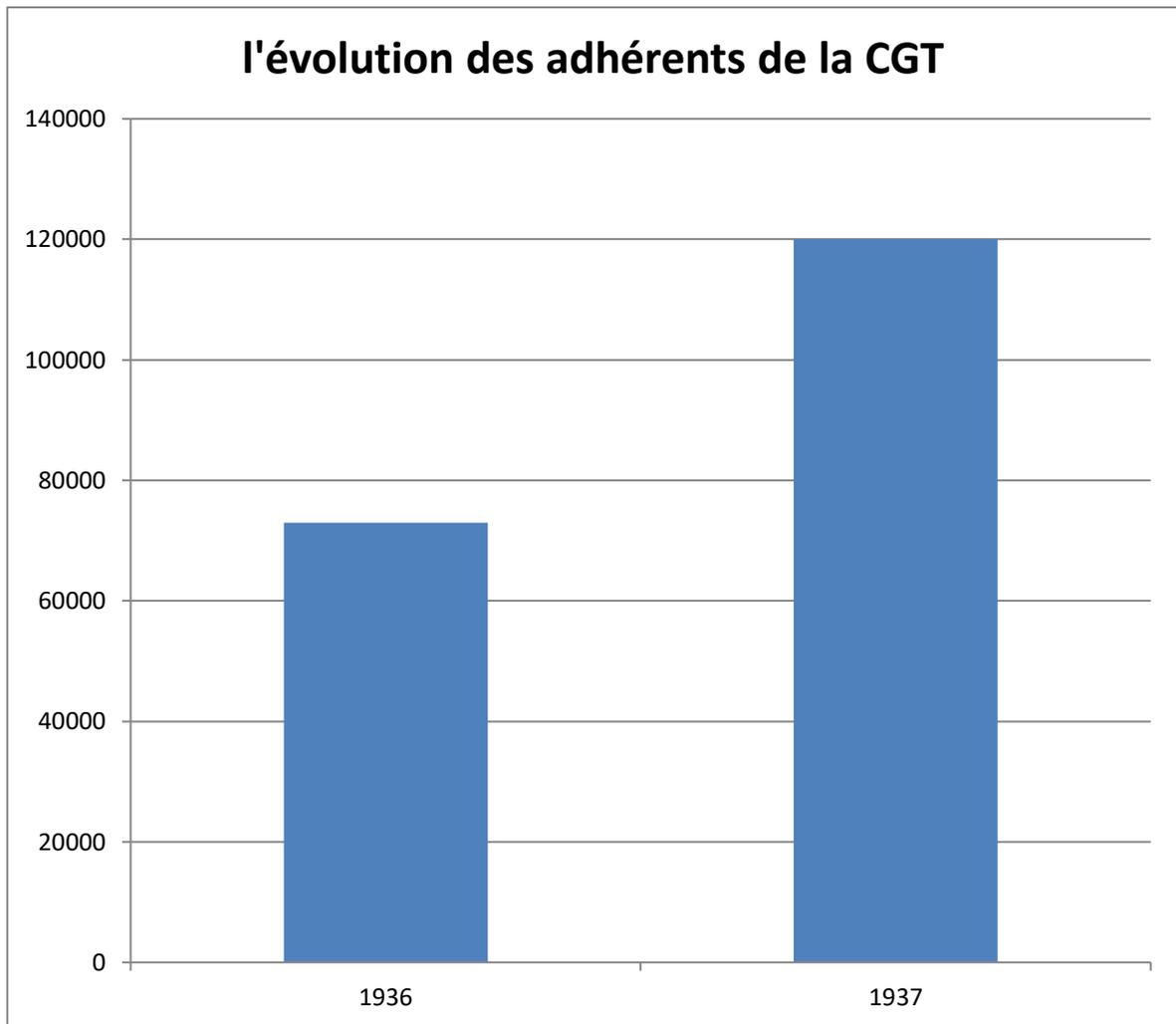
---

Concernant les acquis réalisés par ces grèves, elles étaient limitées en salaires notamment pour les agriculteurs et qui ne sont pas stables.

Les agriculteurs restent la catégorie qui trouve d'énormes empêchements d'intégrer les syndicats par rapport ; au manque d'organisation dans leurs rangs et les difficultés de regroupement ainsi qu'ils sont les plus exposés aux licenciements par leurs patrons en cas d'adhésion aux syndicats et en parallèle jusqu'au 1954 ils restent toujours à l'écart des organisations syndicales.

Vu la détérioration permanente des conditions de vie en Algérie, le combat de la classe ouvrière algérienne dont les agriculteurs et les mineurs pour l'amélioration des conditions de vie et de travail vient en premier lieu avant le combat pour la question nationale.

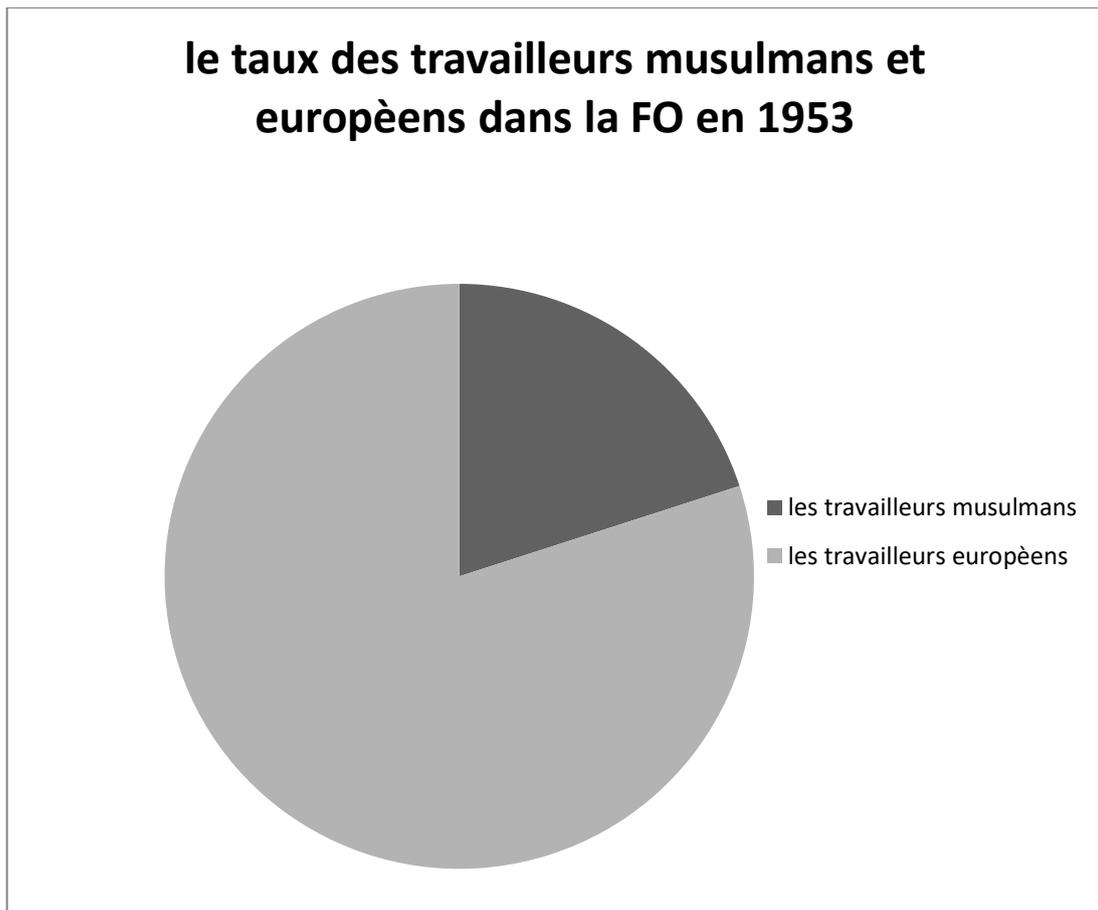
# *Les Annexes*



**Annexe 01 : L'évolution des adhérents de la CGT**

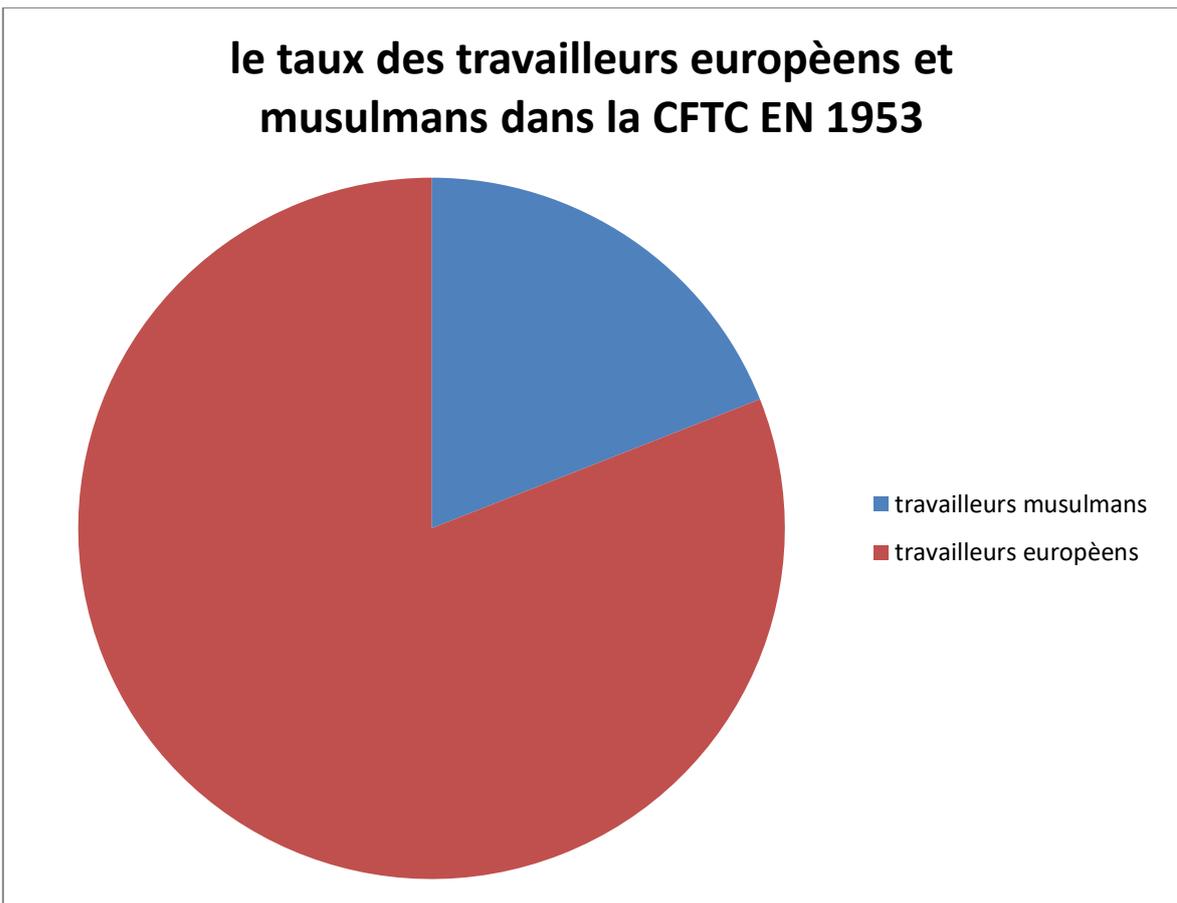
Source :( kheloufi, 2014-2015 :37).

**Annexe 02 : Le taux des travailleurs musulmans et européens dans la FO en 1953**



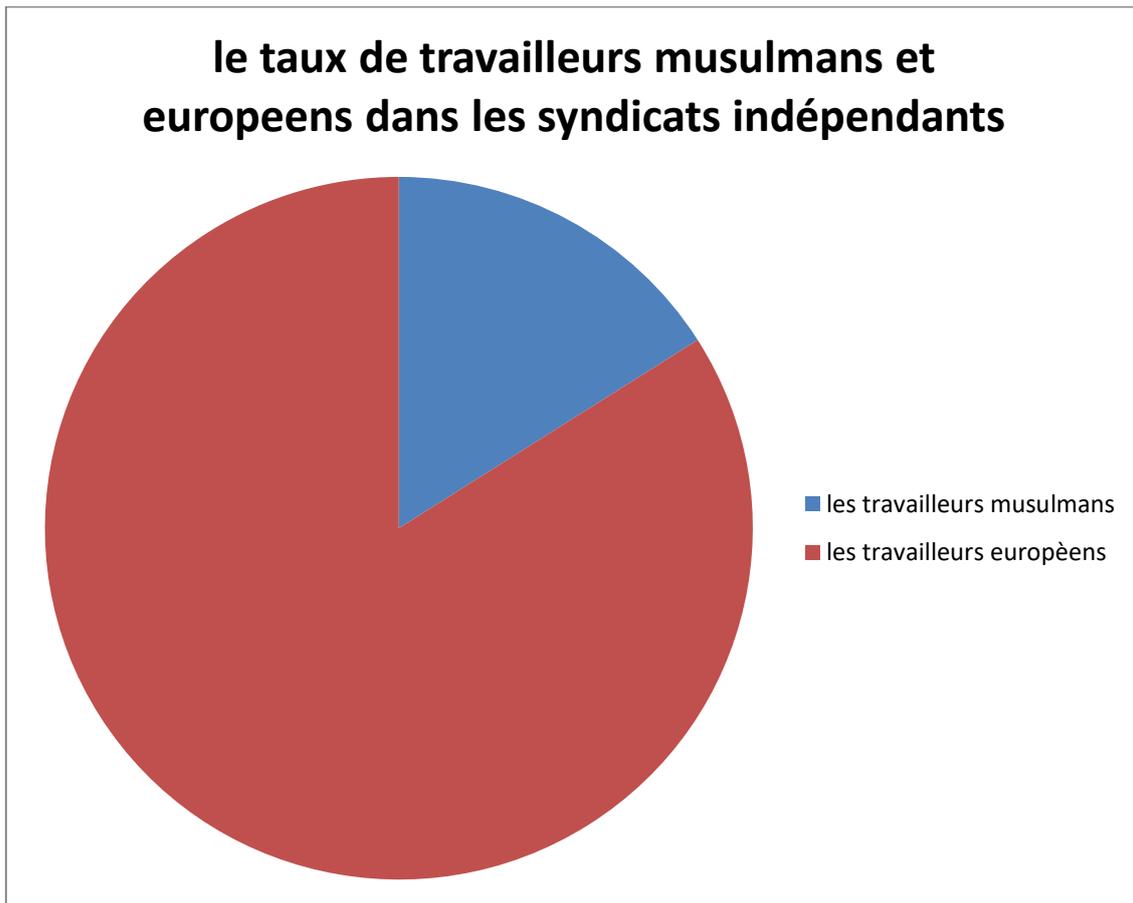
Source : (kheloufi, 2014-2015 : 53).

**Annexe 03 : Le taux des travailleurs européens et musulmans dans la CFTC EN 1953**



Source : (kheloufi, 2014-2015 : 52).

**Annexe 04 : Le taux de travailleurs musulmans et européens dans les syndicats indépendants**



Source : (kheloufi, 2014-2015 : 52).

**Figure 01: Histoire de la métallurgie en Kabylie.**



Sources : <https://liberte-algerie.com>



**Figure 02 :Algérie. La grève des docks d'Oran en février 1950. (L'humanité.fr)**

Sources : <https://L'humanité.fr.com>



**Figure 03 :Les grandes grèves de 1947-1948.**

Source : <https://mucem.com>

**Figure 04 :Kaidi Lakhdar**



Source : <https://monde-diplomatique.fr>



**Figure 05** : Vue sur l'ensemble de la mine d'Ouenza à Tébessa (alger-roi.fr).

Source : <https://alger-roi.fr.com>



Figure 06: la route à suivre pour faire aboutir les revendications des travailleurs.

Source : journal Alger républicain en 1954.

# *Liste bibliographie*

## Liste bibliographique

### A. Les sources imprimées

1. AGERON, CH.R. (1989). Vers un syndicalisme nationale en Algérie 1946-1956. Revue d'histoire moderne et contemporaine.
2. AGERON, CH.R. (1968). les algériens musulmans et la France 1871-1919. paris : BOUCHENE.
3. BOUROUBA, B. (2001). (les syndicats algériens leur combat de l'éveil à la libération 1936-1962. Alger.
4. COLLOT, H. (1978). Le mouvement national algérien textes 1912-1954. Paris : L'HARMATTAN.

### B. Les études

1. BENALLEGUE-CHAOUIA, N. (2005). Algérie mouvement ouvrier et question national 1919-1954. Alger : office des publications universitaires.
2. DJEGHLOUL, A. (1986). Huit études sur l'Algérie. Alger : entreprise nationale du livre.
3. KADDACHE, M. (2007). Histoire du nationalisme algérien 1939-1951. (vol.02).Alger : BARZAKH.
4. KADDACHE, M. (1989). L'algerie dans l'histoire. Alger : OPU.
5. NACER, DJ. (2005). Kaidi lakhdar une histoire du syndicalisme algérien. Alger : CHIHAB.
6. SARI, DJ. (2012). La dépossession des fellahs 1830-1962. (éd. 02). Alger : ENAG.

### الدراسات باللغة العربية

1. أعراب، ح. (2015). الحركة العمالية ودورها في نشر الوعي التحرري بالجزائر.
2. ايتمدور، م. (2014). حربا مركزياتا النقابية بين سنتي 1919-1954 مجلة الحكمة للدراسات التاريخية. (04)02.
3. ايتمدور، م. (2015). تاريخ الحركة العمالية في الجزائر انا الحقبة الاستعمارية 1830-1962. الجزائر: الهومة.
4. بزيان، س. (1998). دور الطبقة العاملة الجزائرية في المهجر في ثورة نوفمبر 1954. الجزائر.
5. بومولة، ن. (2015). تطور الحركة العمالية الجزائرية بين عامي 1830-1962 من الكونفدرالية العامة للشغل لنا الاتحاد العام للعمال الجزائريين. بجاية.

## Liste bibliographique

6. جوبية، ع.(2015). اوضاع الطبقة العمالية بالجزائر في العهد الاستعماري. اعمالملتقاالوطنيحولالحركةالنقابيةفيالجزائراثناءالعهدالاستعماري. بجاية. كلية العلوم الانسانية والاجتماعية بجامعة بجاية.
7. خلوفي، ب. (2014-2015). الحركة العمالية الجزائرية ونشاطها اثناء الثورة التحريرية 1954-1962 (أطروحة لنيل شهادة دكتوراة). جامعة احمد بنبله، وهران.
8. راجعي، ع. (2017). العمالانقابيافيالجزائرخلالفترةمايبينالحربين1919-1939محطات ومواقف. المجلة التاريخية الجزائرية(04).
9. السنوسي، ا. (2013). تاريخ الجزائر في خمسة قرون. الجزائر: البصائر الجديدة.
10. قداش، م. (2008). جزائر الجزائريين تاريخ الجزائر 1830-1954. الجزائر: anep.

### Les instruments de recherches :

1-Sous la direction de Galissot, R. (2007). Dictionnaire bibliographique du mouvement ouvrier Maghreb. Algérie engagement sociaux et question nationale de la colonisation à l'indépendance 1830-1962. Alger. barzakh.

### Les sites web :

<https://liberte-algerie.com>

<https://L'humanité.fr.com>

<https://mucem.com>

<https://alger-roi.fr.com>

<https://monde-diplomatique.fr>

# *Tables des matières*

# Table des matières

---

Dédicace

## **Remerciements**

Liste d'abréviation

Liste des tableaux

Liste des annexes

**Introduction Générale ..... 1**

## **Première partie**

### **Le syndicalisme en Algérie 1919-1945**

#### **Chapitre I**

##### **Le contexte de l'avènement du syndicalisme en Algérie**

1. L'Algérie, un peuple opprimé et dépossédé.....	7
1.1. La politique agraire et son impact sur le peuple indigène.....	7
1.2. Un code d'indigénat privant le peuple de ses droits civiques et politiques .....	9
2. La situation des travailleurs des mines et des travailleurs agricoles .....	11
2.1. Les mineurs .....	12
2.2. Les ouvriers agricoles .....	13
3. L'impact idéologique : prise de conscience .....	14
3.1. Le contact des Algériens avec les autres peuples.....	14
3.2. L'influence des idéologies communistes .....	16
Conclusion .....	17

#### **Chapitre II**

##### **Le combat des ouvriers agricoles et miniers**

1. Les formes d'organisation syndicales avant 1919 .....	19
1.1. Le syndicalisme antérieur à la loi de 1884.....	19
1.2. Postérieure à la loi de 21 mars 1884 .....	21
2. Le syndicalisme en Algérie de 1919 jusqu'à l'arrivée du Front Populaire au pouvoir en France.....	22

## Table des matières

---

2.1. L'émergence des syndicats français en Algérie (CGT-CGTU) .....	22
2.2. Le mouvement gréviste de 1919-1936 .....	23
3. Un nouvel tournant dans la lutte syndicale algérienne depuis l'arrivée du Front Populaire au pouvoir.....	24
3.1. L'arrivée du Front Populaire français au pouvoir .....	24
3.2. Les revendications réalisées par le Front Populaire .....	25
3.3. La lutte pour la préservation des acquis .....	27
4. Le mouvement ouvrier pendant la 2 <sup>e</sup> guerre mondiale .....	28
4.1. La situation économique des travailleurs pendant la guerre .....	28
4.2. Le mouvement syndical pendant cette période .....	29
4.3. Le combat politique prend le dessus .....	30

### Deuxième partie

#### De 1945 à 1954

#### Chapitre I

#### Le combat syndical de 1945 à 1950

1. La vie syndicale de 1945 à 1947 .....	34
1.1. La vie politique et sociale en Algérie .....	34
1.2. La vie syndicale en Algérie .....	35
1.3. Des efforts vers l'algérianisation des syndicats en Algérie .....	36
1.4. Les secteurs miniers et agricoles dans les syndicats .....	37
2. La vie syndicale de 1947 à 1950 .....	39
2.1. La situation syndicale en Algérie .....	39
2.2. Les syndicats en Algérie après la scission .....	40
2.2.1. La Confédération Générale de travail (CGT).....	40
2.2.2. La force ouvrière (FO) .....	40
2.2.3. Les syndicats indépendants (SI).....	41
2.2.4. La Confédération Française des travailleurs Chrétiens (CFTC) .....	41

## Table des matières

---

2.3. Les Algériens dans les syndicats.....	41
3. Le mouvement gréviste en Algérie amorcé en 1947.....	42
3.1. La dégradation des conditions de vie.....	42
3.2. L'ensemble des grèves organisées.....	42
3.3. La réaction des autorités françaises vis-à-vis des grèves.....	43
Conclusion.....	45

### Chapitre II

#### Le mouvement syndical de 1950 jusqu'à 1954

1. La situation sociopolitique de l'Algérie.....	47
1.1. Une profonde crise économique en Algérie.....	47
1.2. La répression renforce l'union de mouvement national.....	49
2. Les lutte syndicale des miniers et des agriculteurs.....	50
2.1. Le secteur minier.....	50
2.2. Le secteur agricole.....	51
3. Les syndicats actifs dans cette période.....	52
3.1. La CGT en Algérie : du CCSA à UGSA.....	53
3.2. Les autres syndicats : FO, CFTC, SI.....	54
Conclusion.....	55
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>56</b>
<b>Les Annexes.....</b>	<b>59</b>
<b>Liste bibliographie.....</b>	<b>67</b>
<b>Tables des matières.....</b>	<b>70</b>

## *Résumé*

La question de syndicalisme est devenue dernièrement un sujet qui intéresse et impressionne de plus en plus les écrivains, les chercheurs et les lecteurs dans divers domaines comme les sciences humaines et sociales, le droit... vu l'importance qu'elle a eue dans les sociétés contemporaines, en tenant à accorder les droits des travailleurs et de ceux des catégories marginalisées et prolétariennes.

Ce qui était le cas de l'Algérie à l'ère coloniale de 1919 à 1954 où les Algériens avaient intégré les syndicats français notamment la CGT pour améliorer leurs conditions de vie et de travail avec l'encouragement qu'ils avaient eu de la part des activistes de mouvement national algérien, pour avoir de l'expérience dans la lutte syndicale et en parallèle pouvoir occuper des postes de responsabilité dans ces syndicats pour pouvoir influencer dans ces syndicats et réaliser les revendications et aussi revoir au sujet de traitement de la question nationale. Et c'est ce que la situation est devenue après l'augmentation des nombres des Algériens adhérents dans les syndicats après l'arrivée de Front Populaire au pouvoir à partir de 1936.

Avec cette augmentation des nombres d'Algériens dans ces syndicats, les ouvriers agricoles restent à l'écart de cette intégration vu les empêchements qui les affrontent à ce sujet soit pour la nature de leur travail qui les séparent dans des terres séparées, soit pour la pression que les colons exercent sur eux qui leur interdisent de rejoindre toute sorte de lutte sous menace de licenciement et même d'emprisonnement, sachant que cette catégorie est la plus exposée à toute sorte de misère à l'inverse des mineurs qui avaient intégré les syndicats en grands nombres.

A partir de 1947, les organisations syndicales avaient connu un vaste mouvement de grève qui s'étend à atteindre presque toutes les catégories des travailleurs et en parallèle même du côté des agriculteurs dans l'Oranie et d'Algérois surtout.

Les dernières années qui précèdent le déclenchement de la guerre de la révolution nationale avaient connu des tentatives pour la création d'une centrale nationale vu l'activisme dont avait fait preuve les Algériens dans les syndicats français et l'algérianisation de ces syndicats qui était de base françaises.

**Mot clés** : le syndicat, la colonisation, le mouvement ouvrier, la CGT, le prolétariat.